



FuturWest

le futur est notre passion

*le futur est notre passion
le futur est notre passion
notre passion
passion*



Sommaire

Envoi : Août 2014	02
Cogito : Urbanisme, Aménagement et Développement Durable	03
Cogito : Appel à contribution	09
Du côté des futurs possibles : Sélections, bibliographie, Web	13
Nouvelles du Groupe Futurovest	38

Plusieurs textes de réflexion de fond sont en préparation dans l'entourage du **Groupe Futurovest**, notamment via son Institut de Recherches Prospectives. Les lecteurs habituels de la revue **FuturWest** ont pu se rendre compte que nous accueillons dans nos colonnes des points de vue très divers, y compris sur des sujets ou des concepts avec lesquels nous ne sommes pas forcément d'accord.

Le pluralisme et les vrais débats sont bienvenus.

Si vous êtes intéressé(e) par une proposition d'article, contactez-nous. contact@futurovest.com

La revue futurWest est une publication du Groupe FUTUROVEST

*Éditée par Futurovest Sarl
au capital de 40000€ - SIRET : 409 769 908 00016
3 Boulevard Cosmao Dumanoir 56100 Lorient
Tél. 33 (0)2 97 64 53 77 - Fax 33 (0)2 97 64 43 71
Direction de la Publication : liam.fauchard@futurovest.com
conception graphique : www.leschahuteurs.com
ISSN 1633 - 1060 / Dépôt légal : Quatrième trimestre 2008*

Le titre de cet éditorial pourrait laisser penser à la célébration d'un – triste – anniversaire, celui du déclenchement de la guerre civile européenne (et non pas mondiale) des années 1914 – 1918. On aurait alors pu citer Jean Jaurès, à titre politique, et dans un autre registre, Alexandre Soljenitsyne, l'auteur de « Août 14 », précisément.

L'écrivain russe qui a parfaitement su décrire la face obscure du totalitarisme stalinien, était néanmoins un conservateur déclaré. A l'inverse du Général De Gaulle qui refusait de faire la confusion entre « communisme » (philosophie politique) et « soviétisme » (expression d'une organisation politique circonstancielle sans rapport avec la doctrine précitée), A.S., lui l'a fait et n'a pas compris quel pourrait être – réellement – l'avenir de la Russie.

La référence à Août 2014 est tout autre.

A cette date, la sonde européenne Rosetta sera mise en orbite autour de la comète Churyumov – Gerasimenko ; et avec un pilotage de précision centimétrique effectué depuis le centre de contrôle de l'ESA (European Space Agency) de Darmstadt (Allemagne) la sonde larguera un atterrisseur dénommé Philae. Le robot, de conception principalement allemande et française, devra se poser à la surface de la comète afin d'y prélever des échantillons et de les étudier in situ.

Mieux connaître la composition d'une comète d'aussi près et aussi profondément, c'est accéder à un domaine permettant de mieux comprendre la formation du système solaire, d'une part, de mieux comprendre les trajectoires et évolutions de vie de planètes a priori similaires comme Mars, Terre ou Vénus, d'autre part. De telles informations permettront ensuite de modéliser les futurs possibles de la Terre et de décider, le cas échéant, à partir de quel moment il faudrait l'évacuer pour aller installer homo sapiens ailleurs.

La sonde Rosetta a été lancée dans l'espace au moyen de la fusée Ariane 5 depuis le pas de tir de Kourou en Guyane, en Mars 2004. C'est donc un périple d'un peu plus de dix années terrestres qu'elle aura suivi : belle réussite technologique pour les incrédules !

Enfin, comme tout voyage dans l'espace se fait rarement en route directe, Rosetta a frôlé le 05 Septembre 2008 un astéroïde (Steins) situé dans la ceinture comprise entre les orbites de Mars et de Jupiter, à 360 millions de kilomètres de la Terre. Des mesures spectroscopiques permettant, entre autres, de déterminer sa composition chimique, ont été réalisées. On aura alors une (petite) idée des ressources en minerais contenus dans un astéroïde de taille tout à fait banale. [1]

In fine, encore bien du pain sur la planche pour l'acquisition de connaissances nouvelles, loin des obscurantismes divers et des croyances farfelues variées que nous vivons quotidiennement sur la planète Terre.

Liam FAUCHARD

[1]= Voir FuturWest N°27 / Envoi / « Un monde fini ? » / www.futuroouest.com

Urbanisme, aménagement : quelle opérationnalité pour le développement durable ?

• Un constat

Les indicateurs quantitatifs sont insuffisants pour évaluer les résultats des projets relevant du développement durable, dans l'entreprise comme dans la sphère du politique. Il convient d'y substituer une réflexion sur les conditions de vie avec des indicateurs qualitatifs. Ceux-ci, pour être déterminés, doivent prendre en compte la singularité de chaque situation en répondant aux trois questions suivantes : quel type de gouvernance sous-tend le projet en question, quel type de durabilité, quelles ressources sont considérées, lorsque celle-ci existe, quelle pratique de RSE est en jeu.

Dès lors, la réussite ou l'échec d'actions relevant du développement durable ne saurait se réduire au respect de niveaux et de critères écosystémiques ou biophysiques. Pour dire les choses de manière abrupte, loin d'un naturalisme romantique où la nature est puissance créatrice et objet de contemplation, il convient d'insérer le développement durable dans un monde organisé par la pensée et transformé par l'homme.

• 1. A la recherche d'un référentiel

Le développement durable éclaire les limites de la coexistence entre êtres humains au sein du monde vivant et du monde physique. L'appropriation d'une portion du monde par une collectivité humaine réside dans sa mise en ordre spatiale et éventuellement temporelle. Elle ne peut être déterminée sans l'aide d'indicateurs et de variables permettant d'éclairer les choix. Si, pour citer Alfred Sauvy, «les chiffres sont des innocents qui avouent facilement sous la torture». Le statisticien poursuit : «cette facilité même leur permet ensuite de reprendre vite leurs aveux. Que l'emploi de statistiques soit une façon de mentir n'est que trop évident, mais c'est le cas de tous les modes d'expression, parole, écriture, photographie, cinéma, etc. Chacun d'eux, dirait Joseph Prudhomme est un moyen de dire la vérité et au besoin de la travestir. Ce n'est pas l'instrument qu'il faut incriminer, mais celui qui s'en sert ; un marteau peut servir à enfoncer des clous, mais aussi à défoncer un crâne. Jamais encore un juge d'instruction n'a traduit un marteau en cours d'assises». La question devient donc la recherche d'un référentiel permettant de traduire les politiques de développement durable en indicateurs pertinents ?

Quatre écueils rendent la tâche ardue :

- L'échelle d'observation, la perspective territoriale et la perspective institutionnelle adoptée influent sur le choix du référentiel. Or, il existe une forte imbrication de collectivités territoriales, dont les missions ou les attentes peuvent être contradictoires dans la mise en œuvre du développement durable.
- Il est aisé de créer des indicateurs quantitatifs à partir de la combinaison n'importe quelles variables, plus ou moins arbitrairement choisies. Toute la difficulté consiste en ce qu'ils soient assez généraux pour dépasser le cadre d'une seule étude et permettre un parallèle entre des actions différentes.
- Il existe une grande part de subjectivité dans l'appréciation des effets recherchés. Selon le point de vue adopté, on peut aboutir à des conclusions totalement opposées. Ainsi, le seuil d'acceptabilité des impacts environnementaux est d'autant plus faible que les problèmes ont un contenu «humanitaire» à forte charge émotionnelle, ou qu'ils sont locaux, quotidiens et affectent les gens directement : bruit, odorat, propreté, etc. Dès qu'il n'est pas immédiatement perceptible, il n'est pas considéré comme prioritaire. Son chiffrage est d'autant plus faible. Le problème prend encore une autre dimension lorsque les décisions engagent des tiers absents.

- Enfin, dans tous les cas de figure, l'aspect excessivement réglementaire des dispositifs les rend peu réactifs aux inévitables transformations qui affectent les sociétés. Le poids qu'y prennent les acteurs institutionnels, trop important par rapport à celui de la société civile ou des acteurs économiques, renforce ce travers. Lorsque des indicateurs sont conçus comme des outils, à la main des collectivités, pour «noter» un projet, l'outil même est perverti.

Les politiques de développement durable se construisent à partir d'objectifs et d'orientations concernant les ressources qui impliquent une multitude d'acteurs. Il est donc nécessaire d'envisager l'usage des ressources à partir d'une problématique relationnelle. Ainsi, en amont de la captation des ressources, les questions sous-jacentes sont celles de la décision de leur mobilisation, et surtout du choix des conditions de leur exploitation. Dans un tel processus, les ressources définissent le mode d'appropriation de l'environnement. Elles expriment des rapports de pouvoir non seulement avec la matière, mais aussi avec les hommes pour lesquels cette matière est un enjeu. Il s'agit donc d'analyser comment le réel est perçu, exprimé puis inséré dans des stratégies collectives. À ce point, il convient de rappeler que l'intérêt des indicateurs n'est pas dans une mesure ou l'établissement d'un palmarès ; il est dans l'élaboration d'un cadre interprétatif.

En ce sens, le développement durable ne se déploie pas «au milieu de nulle part», sur un terrain neuf et sans histoire. Il se déploie toujours au sein d'une culture dont il convient de tenir compte si l'on veut définir un référentiel opérationnel. Par exemple, tous les objets en interaction dans les écosystèmes ne sont pas présents dans l'environnement que se construit une société à tel ou tel moment de son histoire. D'abord, parce que la connaissance que l'on en a n'est pas stable : la vision médiévale n'était pas la même que la nôtre, ne serait-ce que parce qu'on ne connaissait pas la dynamique de l'atmosphère ou les mécanismes de la reproduction. Ensuite parce que chaque société sélectionne en permanence entre ce qui est naturel et ce qui ne l'est pas. Qu'y a-t-il de plus naturel au sens propre du terme que l'uranium, élément chimique présent sur terre bien avant l'homme. Pourtant, essayez de soutenir l'idée selon laquelle l'énergie nucléaire serait «naturelle».

• 2. Prendre en compte les conditions de vie plus que les conditions écosystémiques

Il importe de toujours prendre en compte la profondeur du lien qui unit l'homme à son environnement immédiat. La négligence de cette dimension de proximité a eu des conséquences tragiques en aménagement. Hall évoque ainsi le chagrin et le profond état dépressif qui se sont emparés des habitants du West End de Boston, relogés après la destruction de leur village urbain conformément à un programme de rénovation. Leur univers avait été détruit. Ce n'était pas tant la perte de leur ancien lieu de vie qui les rendait si malheureux que celle de l'ensemble des relations complexes qui constituait leur style de vie.

La raison pour laquelle nous allons à un endroit plutôt qu'à un autre, la manière dont nous nous orientons, les bruits et les odeurs que nous percevons, constituent autant d'expériences qui jouent un rôle important sur les émotions esthétiques et l'attachement ressenti. Finalement, ce sont elles qui donnent sa signification à notre environnement. Celui-ci est une catégorisation de l'expérience, que le concept d'identité de lieu, place-identity exprime bien.

N'en déplaise aux thuriféraires de l'écologisme, un environnement pollué peut constituer un milieu où il fait bon vivre, et à l'inverse des environnements à l'air pur et à l'eau propre peuvent être tout à fait inhabitables comme en témoignent certains lotissements et ensembles architecturaux balayés par les vents. Recherche d'une perfection architecturale ou la lutte indifférenciée contre toutes les nuisances en partant de seuils à respecter et non du ressenti de la population. L'effet est alors catastrophique, à l'opposé de l'intention initiale : arrachement de l'homme à ses semblables et à son milieu, amoindrissement de la vie sociale. Quelles surprises ces villes qui se donnent comme une somme de services offerts à des «usagers» peuvent-elles donc offrir à ses habitants, qui ont le sentiment d'habiter un espace dont ils ne peuvent prendre possession ? Une approche urbaine réellement environnementale consiste à préserver la rugosité de la réalité urbaine et la mémoire des lieux.

Conditions de vie et conditions physiques ou biologiques de l'environnement ne coïncident donc pas nécessairement. Il importe d'autant plus de les articuler. Puisque l'environnement n'existe que dans la mesure où il «environne» l'homme, ce que les gens perçoivent de lui, donne lieu à un travail de négociation et de réinterprétation qui en fait une production sociale. Hommes, cultures et sociétés, construisent des représentations de leur environnement, compromis dans une lecture du monde qui fait transitoirement office de seul monde vrai et acceptable. Ainsi, s'il existe des systèmes physiques et biologiques indépendants de l'homme, au sens où leur existence sans l'homme est envisageable, leur pensée et leur conception est intégralement œuvre humaine. C'est en soi considérable : discourir sur une bactérie c'est déjà parler de la société et de ses rapports aux instances biologiques.

Cela explique, en grande partie, pourquoi le slogan bien connu du développement durable selon lequel il convient de «penser globalement et agir localement» est très difficile à appliquer, ou tout simplement à concevoir. Or, si une attention au registre uniquement local risque de fragiliser et de minimiser la portée des actions, à l'inverse, une préoccupation «globale» définissant la biosphère comme base de travail expose à de réels dangers d'inadaptation aux réalités de terrain. Ainsi, suffit-il de se soucier des générations futures pour orienter nos activités productives de façon à ce qu'elles soient moins dommageables pour l'environnement ? Ce n'est pas évident, car de quelles «générations» parle-t-on ? Il y a fort à parier que chaque personne pense à ses propres générations, celles qui lui sont proche socialement et culturellement plutôt qu'à l'humanité entière qui reste une référence vague. Dans le même ordre d'idées : à partir de quel horizon temporel arrête-t-on de s'intéresser au futur ? Il est probable qu'il y a ici de fortes divergences entre les régions du globe. Le futur perçu n'est pas le même, selon que l'on ait une espérance de vie de trente-cinq ou de quatre-vingt-cinq ans, ou selon que les besoins alimentaires et sanitaires de base soient atteints ou non.

Conditions de vie et conditions physiques et écosystémiques doivent être clairement différenciées avant d'être conjuguées dans les politiques de développement durable. N'oublions pas que l'horizon temporel d'un être humain est dans le meilleur des cas le nombre d'années qui lui reste à vivre et dans le pire, celui de sa satisfaction immédiate : prétendre autre chose serait une tartufferie. N'oublions pas non plus que l'environnement n'existe, au sens littéral, que dans la mesure où il est habité. Ce qui suppose des prélèvements (utilisation de l'air, des eaux, des minéraux), des apports (pollution), des modifications de structure et des conflits entre groupes et entre personnes dont aucun n'a envie de renoncer à ses avantages. En conséquence, toute politique de développement durable qui ne tient pas compte des représentations collectives, des rumeurs, des rapports de force, des égoïsmes et des travers du moment —en ce qu'ils sont humains justement—, court tout droit à l'échec.

- **3. Type de durabilité, mode de gouvernance et définition des ressources :
3 clés pour développements réellement «durables»**

L'applicabilité du développement durable dépend de la définition de territoires pertinents. Il s'agit d'une zone cohérente de vie, à l'échelle de laquelle on trouve des interdépendances étroites entre les champs économiques, sociaux et environnementaux permettant une gestion coordonnée : bassin d'emploi, bassin d'habitat ou bassin versant. Au-delà de la délimitation en-soi d'un espace territorial adapté, la question qui se pose est celle de son articulation aux territoires voisins, plus lointains ou englobants. Ce sont les caractéristiques de cette articulation qui donneront ou non une légitimité à la configuration retenue. En effet, toute action concernant un territoire donné a des effets de débordement, démultipliant les effets spatiaux, élargissant l'espace d'incidence, accentuant les impacts initiaux.

Chaque territoire est alors singulier dans sa manière de répondre à la question suivante : à partir de quand un enrichissement des populations améliore-t-il ou détériore-t-il l'environnement ? Cependant, on peut l'intégrer dans un cadre de référence général] partir de la réponse donnée à trois questions qui orientent les politiques de développement durable : la place de la gouvernance locale, le type de durabilité retenue, les ressources en jeu. Ils constituent le socle sur lequel peut prendre corps un système d'indicateurs qualitatifs des conditions de vie.

- **Durabilité forte ou durabilité faible ?**

Les tenants d'une durabilité faible considèrent que capital naturel et capital construit peuvent être substitués l'un à l'autre de manière quasi parfaite. Ce qui permet de remplacer du capital naturel par du capital construit. Cela revient à n'accorder aux biens naturels que la valeur des services qu'ils rendent. Ici, le progrès technologique est censé générer des solutions aux défis environnementaux. En effet, si certaines ressources naturelles sont irremplaçables, la plupart d'entre elles n'ont de valeur que temporaire (énergie fossile par exemple). Le rapport entre générations s'exprime donc ici comme dans une sorte de marché. Chaque génération a le droit de se favoriser un peu par rapport à la suivante et chaque génération peut faire un certain taux d'escompte par rapport à toutes les générations futures. Néanmoins, pour assurer une certaine conservation des ressources naturelles, le taux d'escompte ne devrait pas être trop grand.

Les tenants d'une durabilité forte considèrent, eux, que capital naturel et capital construit ne peuvent être substitués de manière parfaite. Au mieux, il serait possible de diminuer le gaspillage en recyclant les ressources déjà utilisées. Depuis cette perspective, les actions humaines peuvent conduire à des irréversibilités graves. Pour empêcher la disparition ou limiter la dégradation de capital naturel, il faut restreindre les quantités de matière et d'énergie extraites de la biosphère. Les plus radicaux des partisans de la durabilité forte soulignent la nécessité de donner une limite physique absolue aux prélèvements d'énergie et de matières à l'échelle du globe avec un stock de capital naturel qui devrait demeurer constant. Cette limitation des activités humaines modifierait radicalement le rythme de croissance des économies.

La tentation est grande de considérer, dans ces deux positions, les deux pôles d'une même ligne directrice. Comme s'il existait un gradient de durabilité entre les deux. Les termes mêmes —«faible» et «forte»— entretiennent cette illusion. En réalité, il existe une véritable fracture conceptuelle. Les tenants de l'une et de l'autre ne parlent pas du tout de la même chose. Les durabilités «intermédiaires» relèvent plus d'un panachage artificiel que d'une situation réellement intermédiaire.

• Quelles ressources ?

Les objets biologiques ou physiques avérés ne sont socialisés comme ressources que lorsque le compromis du moment s'y prête. Dans toutes les situations, on peut envisager d'autres agencements, d'autres natures. On peut critiquer cette vision, au nom du refus d'un environnement réduit à ce que les êtres humains peuvent en «tirer». Ce serait un mauvais procès. Les ressources ne sont pas données à l'homme par leur simple présence. L'inventaire des ressources est évolutif. Un rapport nouveau à la matière, induit l'apparition de nouvelles ressources, la disparition d'autres devenues inutiles. En quoi telle ou telle technique —stérilisation ou sélection des microorganismes utiles, hybridations, OGM, biotechnologies, lutte biologique, par exemple— est-elle naturelle ou non ? De sa validation comme ressource «naturelle» dépendra sa légitimation puis son insertion dans le champ des pratiques du développement durables.

Il convient de se méfier des discours qui consistent à «réparer la nature», «restaurer la nature», «remédier à la nature», voire «recréer la nature». Ainsi, quand on parle de restaurer la forêt méditerranéenne, de quelle forêt méditerranéenne parle-t-on ? La forêt tropicale qui existait il y a encore quelques milliers d'années, la forêt tempérée récente ? En Espagne, les écologistes politiques ont voulu préserver les garrigues du siècle dernier, qui représentent pourtant un stade de dégradation forestière fort avancée. Cela oblige à se demander quel sens il y a à préserver des ressources pour des générations futures, si nous ne savons pas lesquelles seront indispensables. Outre la bizarrerie qui consiste à nous substituer aux générations futures pour décider à leur place ce qui sera «bon pour elles», la durabilité fait l'impasse sur le fait que l'histoire de l'humanité est une alternance de phases plus ou moins stationnaires et de ruptures brutales porteuses de développement, indéterminables à l'avance, plutôt qu'un processus continu.

• Quelle gouvernance ?

La plupart des approches territoriales qui fondent les politiques de développement durable font appel directement ou indirectement à des pratiques de gouvernance. Elles articulent différentes échelles de décision en contexte d'information incomplète et d'irréversibilité probable. Or, la question se pose : de quelle gouvernance parle-t-on ? En effet, la gouvernance est à la base de travaux très hétérogènes, relevant de champs disciplinaires variés, de l'économie à la sociologie des organisations, en passant par les sciences politiques et l'administration publique. Elle est donc l'objet d'une multitude de définitions et d'une myriade de pratiques et d'usages normatifs. Le terme est devenu polysémique, multiforme, multi-usagé. Une telle situation n'est d'ailleurs pas nécessairement néfaste. Elle permet d'éclairer les modes de régulation des sociétés locales, car la mise en oeuvre de la gouvernance dans le développement durable est toujours précédée d'une décision, explicite ou implicite, sur ce que sous-tend la «bonne gouvernance». Si définir des objectifs partagés, concevoir des partenariats contractuels et piloter des actions communes sont des démarches nécessaires, elles ne s'inscrivent pas forcément dans une trajectoire de développement durable.

- Pour conclure

Chaque personne et chaque collectivité vivent des appartenances multiples, qui s'appuient sur diverses échelles territoriales et légitiment son existence. Comment définir concrètement, pour chaque action, les priorités entre les différentes dimensions territoriales et les différents référentiels du développement durable ? La réponse à cette question dépend étroitement des choix opérés pour chacun de trois dilemmes structurels : le mode de gouvernance, le type de durabilité et la définition des ressources. Elle est d'autant moins évidente que le développement durable est devenu une sorte de fourre-tout conceptuel, fréquemment invoqué de manière incantatoire.

Cela pose la question des enjeux de la durabilité territoriale, alors que les politiques actuelles de développement durable visent à corriger un mode de développement souvent confondu avec un mode de croissance. Ce dernier, pour être «non durable», a cependant toutes les chances de durer sur le plan de son acceptabilité collective. Il risque même de se renforcer toute chose égale par ailleurs. Or, si l'on porte attention aux signaux que nous livrent les différentes crises de la période actuelle, le vrai problème n'est ni celui de la production, ni celui des écosystèmes. Il est celui de la place de chacun dans une société complexe. Depuis quelques décennies, on passe insensiblement à une problématique de modes de vie et de lien social dans le développement durable.

Loin d'un naturalisme romantique où la nature est puissance créatrice et objet de contemplation, ici, la «nature» de l'aménageur et de l'environnementaliste s'insère dans un monde organisé par la pensée et n'existe que transformé par l'homme. Dès lors, la notion de développement durable ne saurait être restreinte à une amélioration des conditions environnementales, estimée à partir de critères écosystémiques. L'environnement est une contrainte intrinsèque mais les pratiques de gouvernance locales l'interprètent en jouant alternativement sur les deux registres de la durabilité forte et faible, pour accéder au contrôle des ressources.

François MANÇEBO

*Professeurs des Universités (UJF – Grenoble 1) / francois.mancebo@ujf-grenoble.fr
Conseiller scientifique auprès du Laboratoire Central des Pont et Chaussées
Membre du Steering Committee du Groupe « Forum on Spatial Planning as a Strategy
for Adaptation and Mitigation of Natural Hazards » [Pilote = RINAUEX]*

PROPOSITION & APPEL A CONTRIBUTIONS

Liam FAUCHARD & Philippe MOCCELLIN, tous deux Conseillers de FUTUROUEST Recherches (Association) ont l'intention de produire un guide de « prospective territoriale » opérationnel et reposant sur des pratiques éprouvées, respectant les fondamentaux de La Démarche Prospective.

• « Territoires¹ et Prospective » - Vers l'élaboration d'un guide pratique

« Ni prophétie ni prévision, la prospective n'a pas pour objet de prédire l'avenir mais de nous aider à le construire. »

Bertrand DE JOUVENEL

« Quand on travaille pour demain et pour l'incertain, on agit avec raison. »

Blaise PASCAL

Face à la mondialisation, source « d'incertitudes économiques et sociales » et à l'affirmation du processus de décentralisation, les responsables de nos collectivités locales, en charge du développement territorial, s'accordent aujourd'hui sur la nécessité d'adopter, parce que soucieux de mieux préparer l'avenir, de nouvelles démarches dites « d'intelligence collective », destinées à anticiper le changement et à accompagner la mise en œuvre d'interventions publiques.

La « Lettre du développement local » de Janvier - Février 2008², publiée par Entreprises, Territoires et Développement » (ETD) consacrait un dossier à la « démarche prospective » et à son utilisation au sein de nos collectivités locales - que ce soit dans les régions ou dans les aires urbaines -. La rédaction d'ETD insistait, à juste titre, sur l'essor, certes récent, des pratiques prospectivistes dans les territoires, au travers, notamment, de la mobilisation des Agences d'Urbanisme (impliquées, aux côtés des élus locaux et de leurs services, dans l'élaboration de projets territoriaux) et de l'engagement « citoyen » des Conseils de Développement.

Dans ce contexte, nous proposons ici de livrer le sommaire d'un projet de guide pratique, objet d'une future publication ayant pour but de promouvoir la cause de « la prospective territoriale » et de ses méthodes d'analyse, susceptibles de doter nos politiques publiques locales d'une cohérence stratégique.

En écho à cette problématique, notre propos considèrera la prospective comme un outil d'aide à la décision dans la conduite des politiques « territorialisées », permettant tout à la fois :

- de réhabiliter la fonction politique au travers de sa dimension stratégique,
- d'explorer les « champs du possible » dans un réel souci d'anticipation,
- et de formuler, in fine, des réponses publiques adaptées aux véritables enjeux de demain.

¹Territoire entendu comme un espace géographique délimité physiquement ou administrativement : quartier, commune, agglomération, réseau de villes, bassin d'emplois, département, région...

²Cf. Lettre du développement local, ETD, Démarche prospective – Anticiper les changements pour mieux agir, n° 52- Janvier-Février 2008, p. 7 à 10

PROPOSITION & APPEL A CONTRIBUTIONS

suite

Ce guide ne constituera pas cependant « un guide de plus », conçu comme un « livre de recettes toutes faites ». En clair, il ne permettra pas au lecteur de tout « comprendre » et de procéder à un choix immédiat de techniques directement applicables.

« Plus modestement », ce guide pratique s'efforcera de « mettre à jour » les principes de la prospective territoriale afin de mieux appréhender :

- dans quelles conditions la démarche d'anticipation se doit d'être promue,
- les fondamentaux de La Démarche Prospective,
- les fondements méthodologiques des techniques prospectivistes visant à l'acquisition d'un véritable « savoir-faire ».

Partie 1 : Qu'est-ce que la prospective territoriale ?

La prospective territoriale se définit comme la mise en œuvre d'un processus collectif dans le but d'éclairer les décisions locales et de faire aboutir des actions stratégiques.

Dans cet esprit, deux volets d'analyse seront alors envisagés :

- une étape préparatoire, fondée sur la production d'hypothèses d'évolution³, visant à établir le spectre des « futurs probables », appelés aussi futurs possibles, par opposition aux futurs souhaitables ;
- une phase de construction des « futurs souhaitables » permettant d'arrêter des « programmes » d'action publique, réalistes et volontaristes.

Au total, cette approche spécifique, située au cœur de l'action politique, n'a pas pour objet, comme l'indique Bertrand DE JOUVENEL, « de prédire l'avenir mais de nous aider à le construire »⁴.

Pour nos agglomérations, comme pour d'autres collectivités locales (départementales et régionales), La Démarche Prospective doit donc :

- aider concrètement à la décision publique dans le choix de stratégies de développement de moyen et de long terme,
- accompagner l'éventuelle révision des politiques locales en cours, en vue d'adapter celles-ci aux nouveaux enjeux qui se feront jour dans un avenir proche ou éloigné.

Sur le principe, il sera question de repérer :

- les tendances « lourdes », relevant de la démographie, de l'économie, de l'environnement, technologies, valeurs socio - culturelles, comportements... et de leurs répercussions sur le développement local,
- les « signaux faibles » (tendances émergentes, non manifestes et dont les conséquences sont mal connues),
- les opportunités de développement, autrement dit les cercles « vertueux » permettant d'enclencher de nouvelles dynamiques de développement à quinze ou vingt ans,
- ainsi que les principaux secteurs d'activités porteurs d'innovation...

A l'échelle de nos territoires, l'enjeu est donc double :

- dessiner, grâce à la mobilisation des services de l'Etat, des élus locaux et des représentants de la société civile, « une vision partagée » de l'avenir,
- et d'inviter nos décideurs politiques locaux, sur la base d'une réflexion d'ensemble « gagnant et gagnant », à devenir les « artisans d'un futur choisi »⁵.

³Hypothèses bâties à partir d'informations collectées à partir d'une radioscopie ou d'un travail d'intelligence stratégique cf. FUTURIBLES « Séminaire d'introduction à la veille et à la démarche prospective, Concepts, méthodes et applications pratiques », Paris, Mai 2005

⁴Cf. H. Jouvenel (de), *Invitation à la prospective, Futuribles*, 2004

⁵Cf. H. Jouvenel (de), *Invitation à la prospective, op.cit.*, p. 83 et 85

PROPOSITION & APPEL A CONTRIBUTIONS

suite

Il s'agit, ainsi, de répondre à différentes interrogations :

- « Que peut-il advenir du territoire ? » afin de faire face aux défis dont on tente d'anticiper l'apparition,
- « Que peut-on faire ? ; Comment le faire ? » pour provoquer, à moyen ou à long terme, les changements souhaitables dans le cadre de la construction d'un projet de développement local.

Partie 2 : Les fondements de La Démarche Prospective

A titre d'exemple on pourra explorer « Schéma Départemental du Tourisme morbihannais 2015 – 2020 », réalisé en 2005 avec comme application le Plan marketing 2006 -2010 ... et la mise en place d'une veille stratégique. Une première en France.

Ce travail d'investigation, conduit à l'échelle de ce bassin de vie, concentre, en effet, différents éléments structurants :

- la prise en compte des incertitudes majeures « pour ne pas se méprendre sur l'avenir »,
- la mobilisation, lors de la phase exploratoire, des acteurs locaux afin de construire cette « vision partagée »⁶ du territoire,
- une visualisation cartographique des impacts territoriaux variant en fonction des options de développement potentielles,
- une façon de réhabiliter la politique « dans sa fonction la plus noble qui est d'être porteuse d'un projet mobilisateur pour un territoire »⁷.

A travers cette expérience, la Prospective est d'abord envisagée comme une discipline exploratoire, d'inspiration systémique,⁸ censée interroger le futur, à travers ses fondamentaux :

- Uniquement du long terme (10 à 30 ans d'horizon)
- Approche globale et transversale
- Mariage des données quantitatives et qualitatives
- Recherche des ruptures
- Examen des faits porteurs d'avenir
- Effet chaos (shaping actors – shaping factors)

A cet égard et en se référant à la définition proposée par Michel GODET (2004) Prospective et stratégie sont des termes, certes, distincts, mais indissociables. La mobilisation de l'intelligence collective passe en effet par ce « mariage » de la Prospective (dotée d'intentions stratégiques pour concevoir les futurs) et de la stratégie (nécessairement prospective pour définir les moyens à mobiliser) : cette « association » renvoyant à une action de recherche prospective pourvue de finalités stratégiques pour toute collectivité publique ou entreprise privée qui l'entreprend.

Partie 3 : Les méthodes de prospective

La Prospective - à la différence des méthodes de prévision ayant pour postulat « que tout se répète » - analyse, en intégrant « la dimension du temps long »⁹, les phénomènes de discontinuité, du fait :

- d'évolutions du système,
- des innovations technologiques, économiques, sociologiques
- de la volonté d'acteurs, porteurs de changement...

PROPOSITION & APPEL A CONTRIBUTIONS

suite

Ainsi, La Démarche Prospective, soucieuse de prendre en compte les « ruptures » au fil du temps, repose sur une méthodologie bâtie autour de différentes phases, « conduites dans le cadre d'un schéma en boucle »¹⁰:

- le diagnostic, visant à « porter un regard « clinique » sur le territoire, objet de prospective : une première étape qui doit permettre de faire émerger une problématique (ce qui caractérise le terrain observé) et les principaux enjeux territoriaux (quelles sont les questions qui se posent à propos de l'avenir du territoire ?),
- la construction des scénarios, au travers de l'analyse de données quantitatives liées entre elles, d'opinions convergentes (méthode Delphi, par exemple) et d'hypothèses ;

Quand on entre en Prospective, quel que soit le sujet, on ne sait pas ce sur quoi on va déboucher, sinon ce serait de la Prédiction ... ou de la Prophétie. Les scénarios objectifs obtenus sont contrastés, alternatifs et en partie complémentaires.

- la formulation de choix stratégiques : le diagnostic décrit, les enjeux et les futurs possibles mis à jour, il appartient aux responsables politiques d'arrêter la politique d'aménagement pour le territoire ; il s'agit alors, en tenant compte des « jeux d'acteurs », de mobiliser des moyens pour mettre en œuvre un projet¹¹,
- l'évaluation visant à apprécier les résultats de la politique conduite (à quoi a-t-on abouti par rapport aux objectifs fixés ?) et à refonder, à partir des enseignements tirés de cette démarche, les bases d'un nouveau projet ; dans cet esprit, prospective et évaluation constituent des exercices complémentaires : « toute prospective étant, par nature, précédée et suivie d'une évaluation »¹².

Le déroulement de ce schéma implique la mise en place d'une « veille permanente », à la base de toute démarche prospectiviste ; cette fonction spécifique permettra, en effet, d'analyser, en continu, l'évolution des tendances et de déceler les « faits porteurs d'avenir »¹³, annonciateurs, au travers de signes, même faibles, de mutations socio-économiques majeures.

Partie 4 : Exemples d'exercices de prospective exploratoire

Nous entendons expliciter et faire toucher du doigt des exemples concrets de Prospective et les applications qui en découlent.

Nous pourrions nous appuyer sur l'expérience du Groupe FUTUROUEST, fondé en 1992.

Mais nous espérons susciter l'intérêt de personnes ou de groupes ayant eux-mêmes réalisés en co-construction ce type de production.

D'où l'appel porté ici :

A la lecture de ce projet, si vous êtes intéressé(e) par la présentation d'une réalisation, quelle que soit la taille du territoire, vous pouvez vous rendre sur le site www.futuroouest.com, et vous adressez à nous via contact@futuroouest.com

Liam FAUCHARD (*) & Philippe MOCÉLLIN () / Octobre 2008**

(*) = Fondateur du Groupe FUTUROUEST (Recherches + Applications + Publications)

(**) = Exerce actuellement des responsabilités au sein d'une agglomération dans le domaine économique et du développement durable

⁶En s'appuyant sur l'utilisation d'un outil de consultation baptisé « Delphi abaque de Régnier », destiné à mettre en évidence les perceptions et les repères collectifs concernant l'avenir du territoire

⁷Entretien avec Hugues de Jouvenel in Les dossiers de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), n° 20, Septembre 2007

⁸Renvoyant à la notion « d'indiscipline intellectuelle » in M. Godet, Manuel de prospective stratégique, T1 et T2, Dunod, 2004

⁹Cf. H. Jouvenel (de), Invitation à la prospective, op.cit.

¹⁰En référence ici aux différentes étapes identifiées par H. Jouvenel (de), Invitation à la prospective, op.cit : de la définition du problème à la construction des scénarios en passant par le recueil des données...

¹¹Ne relève plus alors de la prospective mais du management de projet Cf. M. Godet, Manuel de prospective stratégique, op.cit.

¹²Diagnostic, scénarios, projet, évaluation puis retour sur le diagnostic... Cf. J. Courson, L'appétit du futur, op. cit.

¹³Expression du début des années 60 empruntée à Pierre Massé

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

En France comme dans la plupart des Pays, tout un pan de l'économie connaît une mutation profonde engagée depuis plusieurs années déjà : les industries de réseau, qui étaient organisées sous forme de monopoles publics, sont désormais ouvertes à la concurrence et privatisées.

Ce sont les télécommunications, la poste, les transports (urbains, ferroviaires, aériens, routiers, maritimes), l'audiovisuel, les industries de l'eau, du gaz, de l'électricité.

L'ouvrage présenté ici explique pourquoi ces secteurs étaient organisés en monopoles publics, pourquoi et comment ils sont désormais ouverts à une concurrence régulée, les entreprises publiques étant privatisées.

Les développements de théorie économique et les démonstrations graphiques sont richement illustrés d'exemples pris dans plusieurs Pays, à différentes époques.

Jean – Pierre ANGELIER
Economie des industries de réseau
PUG – 2007 – 125 pages

A l'heure actuelle, deux grands chantiers invitent l'économiste à s'intéresser aux industries de réseau. L'un est plutôt normatif ; il appelle à imaginer ce qui peut être la meilleure structure possible de chacune des industries de réseau : quelles doivent être les fonctions exactes de l'agence de régulation, quelles stratégies les firmes peuvent-elles adopter, lesquelles doivent être prohibées car probablement néfastes pour le consommateur ? L'autre chantier est plutôt positif : il amène l'économiste à observer le fonctionnement de ces industries, à forger les outils permettant d'apprécier leurs performances, par comparaison dans le temps et dans l'espace, afin de nourrir les réflexions engagées sans le premier chantier.

La concurrence est un processus en mouvement et non pas un état stable. Il existe donc une dialectique permanente entre les stratégies d'entreprises à la recherche du profit et les autorités publiques, nationales et européennes, garantes de l'intérêt général et du bien public à court, moyen et long terme. Il faut en permanence trouver le bon équilibre. L'économiste industriel a un rôle à jouer dans ce défi permanent.

Il s'agit de faire le tri entre les fausses pistes de réflexion, parmi lesquelles les tentations d'un protectionnisme frileux, et les sentiers de l'imagination et de l'innovation. Les réseaux ont un rôle majeur à jouer dans la construction d'une compétitivité à long terme qui soit conforme aux exigences du Développement Durable.

Dans un chapitre préliminaire, JPA s'emploie à [re]définir les concepts pour que le lecteur connaisse bien de quoi il parle. Les trois strates d'un réseau, les externalités positives des réseaux, la dynamique d'un réseau, sont ainsi revisités.

Les chapitres 1 et 2 se nomment respectivement « Le monopole public régulé : approche théorique », et « Le monopole public régulé : les expériences du passé ».

Le monopole public régulé a fonctionné pendant plus d'un siècle à l'échelle locale, pendant plus d'un demi-siècle à l'échelle nationale, sans que des faiblesses majeures puissent être attribuées à son statut public. L'économie du bien être permettait de comprendre pourquoi et comment l'Etat devait intervenir dans les industries de réseau.

Cependant, des mutations profondes dans les conditions de fonctionnement de l'économie dans son ensemble prennent place dans les années 1970 et 80, une nouvelle vision du monde tend à s'imposer, qui pousse à modifier l'agencement passé, à introduire de la concurrence dans les industries de réseau. Pour l'économiste, de nouveaux corpus théoriques autorisent à penser différemment l'organisation de ces secteurs.

Les chapitres de la seconde partie de l'ouvrage sont dénommés « La concurrence organisée et régulée par les pouvoirs publics », et « La nouvelle dynamique des industries de réseau ».

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

La libéralisation est largement engagée dans l'ensemble des industries françaises de réseau, à l'échelle locale et nationale. Les nouvelles structures concurrentielles sont adoptées, plus ou moins rapidement, plus ou moins complètement selon les réseaux. Elles permettent aux firmes de s'engager dans des stratégies de croissance qui mènent à de fortes concentrations. En termes de résultats, il n'apparaît pourtant pas que cette dynamique nouvelle contribue à améliorer la situation économique générale. La libéralisation est-elle insuffisamment avancée, pas assez profonde pour produire tous les effets positifs escomptés ? Ou bien de nouvelles structures ne sont-elles pas aussi efficaces qu'on pourrait le souhaiter ?

Pour Jean-Pierre ANGELIER, in fine, d'autres questions se posent aussi.

Les Pays développés ont bénéficié des entreprises de réseaux en monopole verticalement intégré pour accompagner leur croissance au 19e et 20e siècle. Les Pays du Sud ne sont-ils pas privés de ce moteur de développement, créateur d'externalités positives, lorsqu'ils ouvrent à la concurrence leurs industries de réseau et les dissocient ?

Néanmoins, le processus de libéralisation des industries de réseau est largement engagé, dans le monde entier. La croyance dans les vertus de la concurrence, son aptitude à dynamiser l'économie, à créer plus de richesses, semble bien plus profondément ancrée désormais qu'elle ne l'était au lendemain de la Guerre Mondiale, quand la confiance dans les capacités de l'Etat à conduire à la prospérité était dominante.

Ces mutations institutionnelles des industries de réseau s'inscrivent dans la transition beaucoup plus générale des sociétés d'un paradigme à un autre.

Signalons quelques sites Web utiles pour ce sujet :

www.art-telecom.fr
www.cre.fr
www.ofgem.gov.uk

Agence de régulation des communications électroniques
Commission de régulation de l'énergie
Agence britannique de régulation de l'énergie

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

Europe économique, Europe politique, Europe sociale : il s'agit là d'espaces et de logiques qui, loin de coïncider, se heurtent, voire se contredisent souvent. L'hypothèse sous-tendant les analyses de l'ouvrage présenté est que nombre de difficultés liées à la construction européenne résultent d'un défaut de volonté politique, sinon d'une grave exténuation du désir de citoyenneté.

Les explications qui mettent l'accent sur l'insécurité, et, pire, sur certaines tendances « culturelles » lourdes (individualisme et utilitarisme) ne manquent pas. Soucieux de ne pas aggraver le découragement ambiant, les auteurs se sont attachés à souligner certaines réalisations, modestes et pourtant prometteuses, en matière de droits civiques et sociaux. Ils ont cherché à discerner, outre les acteurs influents, les principes – dont la solidarité – susceptibles de faire de l'Europe sociale un projet résolu, condition pour que l'Europe devienne enfin un espace de reconnaissance effective de la dignité de chacun et de tous.

Gilbert VINCENT (Coordination)

L'avenir de l'Europe sociale – Solidarités, droit et protections sociales L'Harmattan – 2007 – 260 pages

« Europe sociale » : l'expression a souvent servi et sert à désigner l'Europe des travailleurs, ainsi qu'à souligner le prix attaché au « dialogue social ». On reconnaît généralement que l'Europe ne s'identifie pas avec l'espace du marché et des « échanges » marchands. Cette prise de conscience de l'existence des différentes dimensions – sociales, juridiques, éthiques ... - de l'espace européen butte pourtant encore assez souvent sur une conception étroite de l'économie et des richesses collectives. Lorsqu'il est question des travailleurs, n'est-ce pas encore souvent pour souligner leur nécessaire mobilité, ou bien l'obligation de les former mieux, pour faire face aux exigences d'une compétitivité toujours accrue ?

La première partie de l'ouvrage porte sur « Europe des risques et des menaces, Europe désirée, hospitalière et généreuse ».

La mobilité, et l'idéal méritocratique véhiculé par celle-ci, nous offrent l'image d'une société où la circulation des élites assure le bon fonctionnement de l'ensemble social et sa cohésion. C'est là une vision rassurante mais pas forcément réaliste de la question. Selon cette vision partagée de part et d'autre de l'Atlantique, les individus des classes dominantes essaient de transmettre leur position privilégiée et les capitaux y afférant à leurs enfants ; l'égalité des chances demeure donc une réalité très aléatoire. En fait, la mobilité sociale existe bel et bien, mais dans des proportions plutôt modestes. Cependant, des phénomènes récents, tels que l'allongement de la scolarité et la massification de l'enseignement supérieur, peuvent entraîner des transformations dont il reste à mesurer l'ampleur.

Si la sécurité ou la « sûreté », comme on disait naguère, se décline de façon diverse, c'est qu'elle ne répond pas à un concept unifié et ne peut tenir lieu de fin suivant la pente d'une demande politique et social sans solution. La solidarité implique certes la sécurité, mais au sens où elle inclut les conditions sociales, civiles et civiques de mise en place de la sécurité. Hors de quoi, la sécurité n'est jamais qu'une fin réifiée. Par ailleurs, interpréter la liberté comme simple absence de contrainte, sur le modèle physique de la trajectoire de corps lancés dans l'espace, réduire la prospérité à l'enrichissement et à l'accumulation, c'est du même coup faire fi de la solidarité.

Concernant la question des solidarités intergénérationnelles à l'épreuve des menaces écologiques, le couple (et le débat entre) « développement durable » et « décroissance soutenable », il est manifeste que les partisans de l'une et de l'autre de ces deux options s'accordent à vouloir préserver les solidarités intergénérationnelles, mais s'opposent sur les moyens à employer. Les uns expriment une certaine confiance dans l'innovation scientifique et technologique pour relever le défi, les autres évoquent leur scepticisme et exhorte à la prudence.

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

On est par ailleurs sensible à la façon dont l'économiste Amartya Sen aborde les problèmes de la pauvreté et du développement. Dépassant l'opposition entre libertés formelles et libertés réelles, il évoque des formes de « libertés concrètes », mettant à dispositions des gens la possibilité de réaliser « ce qu'ils peuvent raisonnablement souhaiter et qu'ils ont raison de vouloir souhaiter ». Il apparaît que le système actuel d'accumulation indéfinie des richesses au profit des propriétaires du capital ne peut que conduire à la ruine de tous. Il est donc urgent de trouver non seulement les moyens de le changer, mais encore de définir par quoi le remplacer

La seconde partie du livre traite de « L'Europe sociale et l'institutionnalisation de la solidarité et des droits de l'Homme ».

« La formule de la Révolution française est : liberté, égalité, fraternité ... Nos observations tendent simplement à modifier l'ordre des trois termes. La solidarité est le fait premier, antérieur à toute organisation sociale ; elle est en même temps la raison d'être objective de la fraternité. C'est par elle qu'il faut commencer. Solidarité d'abord, puis égalité et justice, ce qui est en vérité la même chose ; enfin, liberté. Voilà, semble-t-il, l'ordre nécessaire des trois idées où Révolution résume la vérité sociale. » Ainsi s'exprimait Léon Bourgeois, l'un des principaux artisans de l'institutionnalisation de la république en France.

Plus loin, les auteurs s'interrogent sur le principe de subsidiarité devenu l'un des leitmotifs de l'Union Européenne. Aujourd'hui, est ce que l'accent ne devrait-il porter plus sur la gouvernance que sur la subsidiarité ? L'expérience montre que le résultat atteint par la subsidiarité en terme d'exercice des compétences ne répond pas à l'exigence d'une action cohérente de l'Union Européenne dans un secteur, ni au besoin de participation des citoyens. [*]

Sur le sujet de « l'Europe protégée », on trouvera également une réflexion sur le droit d'asile. En effet, la question de l'asile en Europe devient une question de plus en plus politique, de moins en moins juridique. Le nombre de demandeurs d'asile en Europe a approximativement divisé par deux au cours des dix dernières années. Malgré cela, c'est sur le thème de l'asile que des campagnes électorales sont construites, que des gouvernements tombent ou que des partis extrémistes se développent. Dans ce contexte, l'Europe aura beaucoup à faire pour rester fidèle à son attachement aux principes mis en avant dans la Convention de Genève de 1951 et dans les instruments européens de protection des droits de l'Homme. [Nota = Cette convention relative au statut des réfugiés, indique dans son article 33 le principe de « non refoulement ».]

In fine, l'Union Européenne ne pourra pas, sauf à dépérir, faire l'économie d'une « Loi fondamentale » ou d'une Constitution. Celle-ci devrait constituer une base pour développer un projet commun porteur des DH « Human Rights », droits dont l'Europe n'a pas le monopole, mais à l'égard desquels elle a certainement une responsabilité toute particulière.

[] = On s'interrogera sur le fait que les auteurs semblent faire une analyse très « franco – française » qui ne serait par formulée d'une manière identique s'ils avaient focalisé leur étude sur les Etats du Nord – Europe*

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

L'Europe se construit mais, jusqu'à présent ses fondations culturelles ont été peu explorées. Le livre présenté ici tente de combler cette lacune en proposant une synthèse des connaissances anthropologiques et sociologique sur les fondements culturels et la diversité des systèmes de valeurs des Européens.

La religion tient une grande place dans la culture européenne et dessine aujourd'hui encore une carte bigarrée de l'Europe, même si le mouvement de sécularisation introduit de nouveaux clivages.

Ce livre passe aussi en revue les valeurs de la vie quotidienne (rapports familiaux, attitudes dans le travail, interactions sociales) comme les institutions et systèmes de valeurs collectifs (politiques, associatifs et publics) qui structurent les rapports des citoyens avec leur société nationale.

Il s'interroge enfin sur l'unité géographique pertinente pour analyser la diversité des valeurs européennes (nation, aire culturelle) et sur les déterminants individuels des orientations de valeur.

Olivier GALLAND & Yannick LEMEL
Valeurs et cultures en Europe
La Découverte – 2007 – 120 pages

Le général De Gaulle évoquait « L'Europe de l'Atlantique à l'Oural ». Il reprenait, ce faisant, l'usage habituel qui établit la limite de l'Europe à cette chaîne de montagnes. Cependant, les géographes sont très réticents à voir dans cet usage autre chose qu'une convention sans grande réalité matérielle.

Dans une première approche, les auteurs font référence aux propositions du modèle d'Henri Mendras, reprenant à leur compte les trois éléments d'innovations culturelles qui caractérisent le mieux les Européens : la réflexivité, la modernité, l'Etat - Nation.

Quatre « arêtes » composent le modèle de HM : l'individualisme évangélique et romain ; l'idée de Nation ; le capitalisme et la science ; la démocratie représentative.

Une autre approche met en évidence le triptyque rationalisation / économisation / expansion.

La rationalisation renvoie au thème classique de la bureaucratisation et du désenchantement du monde. Le mode de connaissance scientifique est perçu comme le mode de connaissance le plus prestigieux, le plus souhaitable. L'organisation des activités individuelles ou collectives sur des bases légales techniques, impersonnelles et régies par une volonté d'efficacité est de plus en plus la règle.

L'économisation est la traduction du terme anglais *economism*. On peut aussi parler de marchandisation. C'est la place progressivement de plus en plus importante dans les sociétés occidentales des aspects matériels, économiques et évalués en termes monétaires.

Quant à l'expansion, elle désigne ce qui serait une tendance inhérente à la modernité à étendre son champ d'application. « La modernité est vouée à la mondialisation », selon A. Giddens.

Sur le rôle des Eglises, le constat est que le mouvement d'éloignement institutionnel des Eglises et de la société s'est accompagné d'une perte d'influence des Eglises sur le contrôle des mœurs, même si, mis à part le divorce, jusqu'aux années 1960, ce que la législation réprimait est resté strictement conforme aux règles religieuses. Mais, par la suite, la revendication d'autonomie, du libre choix dans les manières de vivre, notamment dans le domaine de la sexualité, venue de l'Europe du Nord, a battu en brèche le code moral de l'Eglise.

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

Dans le chapitre « Les valeurs de la vie quotidienne », les auteurs notent particulièrement les points suivants :

- Les raisons de la diffusion du modèle familial occidental ainsi que la persistance d'une opposition Nord – Sud. Le tableau montrant la proportion des 22 à 25 ans vivant chez leurs parents dans différents Etats européens montrent des écarts qui vont de 89 % en Espagne jusqu'à 15 % au Danemark, la France étant à 53%.
 - Le taux d'activité des femmes âgées de 25 à 50 ans est 79 % en France. Il est de près de 85 % au Danemark, Finlande et Suède. A l'opposé, il est 60 à 63 % dans les Etats méditerranéens.
 - Sur l'expression « Une femme n'a pas nécessairement besoin d'enfants pour s'épanouir », l'affirmation positive est à 93 % au Pays-Bas et s'établit à 24 % au Danemark.
 - Sur l'expression « On doit toujours aimer et respecter ses parents quels que soient leurs qualités », l'affirmation positive va de 79 % en Italie jusqu'à 33 % aux Pays-Bas, en passant par 75 % en France ou 49 % en Allemagne.
- Et un tableau à double entrée dessine les conceptions du travail en Europe ;

Dans le chapitre « Cultures civiques et attitudes collectives », on trouvera notamment :

- Le classement des différents Etats de l'Europe selon le type d'organisation et de fonctionnement de la protection sociale : Conservateur (Europe méditerranéenne), Social -Démocrate, avec deux variantes (Allemagne, France ...d'un côté, et les Etats scandinaves d'un autre côté), et Libéral (Irlande, Islande, Royaume – Uni).
- La caractérisation qui distingue le libéralisme des mœurs et le libéralisme économique.
- Participation associative et confiance interpersonnelle, où l'on découvrira que les extrêmes sont imagés par le Danemark (corrélation positive) et la Grèce (corrélation négative).

Dans le chapitre « La diversité territoriale des systèmes de valeurs en Europe », les auteurs s'attachent à montrer, entre autre :

- Les aires culturelles d'après les anthropologues. On y retrouvera des façonnements qui remontent parfois jusqu'au Néolithique. Ainsi se retrouvent « la frange atlantique », l'Europe des « peuples de la plaine », « l'aire alpine », la sous - aire « méditerranéenne ».
- Un dendrogramme qui montre les proximités, parfois surprenantes, entre telle et telle région d'Europe.
- Diasporas et sous – cultures minoritaires.

Enfin dans le dernier chapitre, on aborde le thème « Appartenances sociales et spécificités nationales dans l'Europe actuelle ».

A l'échelle de l'Histoire longue, les sociétés européennes ont un fond culturel commun, qui a été la source de la modernité. Il n'a évidemment pas totalement effacé les héritages historiques et anthropologiques propres à chaque société. Si on adopte une perspective très contemporaine, la structuration des orientations individuelles en Europe obéit bien à un modèle commun.

Il n'en reste pas moins que les écarts entre Pays restent marqués, bien qu'ils le soient moins entre les jeunes générations. C'est ainsi qu'il y a plus de proximité « culturelle » entre des jeunes madrilènes, dublinois et parisiens, qu'entre des jeunes parisiens et des vieux parisiens.

Les rapprochements existent donc. Néanmoins on peut parier, pour un futur à taille humaine (un demi-siècle), pour la persistance de la culture du ET : rapprochement ET différenciation.

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

Le tourisme aujourd'hui, un enrichissement pour qui ? Faut-il continuer la pratique du tourisme dans les conditions actuelles ? La vulgarisation du tourisme, qui fait suite au développement du pouvoir d'achat dans les Pays industrialisés, mène paradoxalement le tourisme à sa perte. Premier secteur d'activité au monde, le tourisme influe sur la vie de plusieurs millions d'habitants de la planète – mais s'il est source de profits, ceux-ci sont rarement répartis de manière équitable. Les populations de nombreuses destinations touristiques font aujourd'hui le bilan d'un développement qui n'a pas mis leurs droits et intérêts sur un pied d'égalité avec ceux des visiteurs.

Les auteurs, après avoir fait la démonstration de tout ce qui ne va pas, proposent de changer de regard. Ils interrogent les professionnels du secteur et les consommateurs, tout en offrant des pistes concrètes pour un tourisme renouvelé. L'essai présenté ici traite successivement de l'éthique, du pétrole, du tourisme durable, de la sociologie du tourisme, de l'économie, des catastrophes, du terrorisme ...

Isabel BABOU & Philippe CALLOT
Les dilemmes du tourisme
Vuibert – 2007 – 220 pages

Etrange ouvrage

Difficile de rendre compte avec synthèse d'une publication dans laquelle les auteurs, page après page, s'ingénient à écrire tout et son contraire ; quant ce ne sont pas des erreurs factuelles qui se prélassent ici et là.

Exemple : ils font référence au Code Mondial d'Ethique du Tourisme (CMET) et précisément à son Article 1.1 dans lequel il est question des respects que doit avoir un visiteur pour les coutumes, les diversités religieuses, les modes de vie et traditions locales ...etc... Mais quelques pages plus loin ils écrivent : « Devons-nous être complaisants au point d'accepter de visiter un Pays dont les autochtones maltraitent leurs épouses, leurs compatriotes, les femmes en général ? ». Effectivement, faudrait savoir.

Quant aux erreurs factuelles, elles sont présentes au fil des textes, souvent présentées comme des évidences. Ainsi de la baisse de la natalité en Europe, où selon les auteurs, seul la France serait épargnée ; c'est évidemment faux, l'Irlande, la Norvège et le Royaume-Uni ayant des indices de descendance finale identiques à celui de la France ! Il en va de même quant on nous annonce que la Grande Bretagne est membre depuis dix ans de la zone Euro. Première nouvelle ! Etc...etc...

Les auteurs rappellent (c'est une analyse qui date néanmoins de plus de trente ans) que les flux touristiques viennent des Pays riches vers les Pays pauvres ; le continent africain, par exemple, ne connaissant que très peu de tourisme « intra ».

Pour IB & PC, la triste réalité est que le touriste se moque en général totalement des populations chez lesquelles il séjourne. Il va se reposer, se détendre après une difficile année de labeur et n'éprouve aucun désir d'entrer en contact avec ceux qui le reçoivent, avec lesquels il entretient d'ailleurs une relation servile, fondée sur l'échange marchand qui rend tout contact impossible.

Bigre !

Dans un avenir proche, nous dit-on, la restructuration du temps, de l'espace et de l'économie s'imposera logiquement. Le tourisme, synonyme de voyages parfois longs, subira de plein fouet l'effet du « capital CO2 ». Le droit aux visites virtuelles remplacera les visites physiques. Le cheval, le vélo, la voile ... seront-ils remis au goût du jour, permettant une réappropriation de l'espace, de la nature ?

DU COTE DES FUTURS POSSIBLES

suite

Ces remarques ont trait au domaine de l'énergie, domaine, que visiblement, les auteurs connaissent mal. Ainsi de leurs citations concernant la mise hors veille des ordinateurs des ménages allemands qui permettrait d'économiser à l'échelle du Pays tout entier l'équivalent de la consommation d'électricité d'une grande ville sur l'année. L'ennui c'est que c'est complètement faux : pour appréhender correctement le phénomène il faut prendre en compte toute la chaîne, depuis la fabrication des matériels jusqu'à leur recyclage en passant par leurs modes d'usages ; en réalité, le fait d'éteindre et de rallumer l'objet diminue fortement la durée de vie du module d'alimentation qu'il faut alors remplacer plus souvent, donc consommer de nouveau des matières premières et de l'énergie

On notera qu'en matière de pétrole, IB & PC confondent ressources et réserves, mais, bon, ce ne sont pas les seuls.

Plus péremptoire est leur affirmation selon laquelle : « Le tourisme implicitement lié au voyage est en première lignes des consommations inutiles. [...] Ce n'est pas une activité indispensable au corps et à l'esprit, même si on ne peut nier les bienfaits et les vertus de cette occupation réparatrice sur l'homme. » Encore une fois, faudrait savoir

Plus loin, les auteurs nous entraînent dans le dédale normatif compréhensible par les seuls initiés : Tourisme solidaire, tourisme responsable, écotourisme, tourisme équitable, tourisme durableand so on ...

Par ailleurs, les auteurs se font les chantres (bonne conscience ?) des principes qui devraient régir le développement économique et sociale sur l'ensemble de la planète : accès à des soins de qualité, protection infantile et maternelle, éducation, alimentation, transports, culture et loisirs ...etc... Mais en quoi le touriste, si bien intentionné soit-il, peut-il se substituer aux organismes compétents dans ces matières, UNICEF, UNESCO, OMS ...etc... Attention à l'amateurisme et aux arches diverses

Quant on accède aux préconisations, il faut être zen pour ne pas s'effrayer de tous les interdits que les auteurs proposent pour transformer le tourisme. A part le « slow », on ne voit pas bien ce qui trouve grâce à leurs yeux.

Quant à prétendre avoir fait œuvre de Prospective, alors là nous sommes dans l'imposture. Ce qui est proposé in fine dans l'ouvrage, c'est au mieux une planification – et ce serait un moindre défaut -, mais bien plutôt une prédiction dans laquelle des éléments de bon sens le disputent aux vœux pieux et autres incantations. Franchement, on voit mal ce qu'un professionnel du tourisme pourra retirer d'opérationnel de cet ouvrage tant des contradictions de toute nature en font la trame.

Domage

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

Une brève histoire du climat se décline selon huit chapitres :

- *Glace et carbone*
- *Sous l'empire des étoiles*
- *Le beau temps du Moyen Age*
- *Le petit âge glaciaire*
- *Gloire et désespoir des vikings*
- *Le temps qu'il fait, le temps qu'il passe*
- *Plus haut, plus vite*
- *Il était une fois demain (fiction).*

Frédéric DENHEZ

Une brève histoire du climat
L'œil neuf – 2008 – 135 pages

L'ouvrage de Frédéric Denhez est remarquable par sa concision et par le fait qu'il donne à voir que les phénomènes climatiques – à rebours de l'idéologie dominante actuelle – sont d'ordre cyclique et non pas linéaire. En revanche, on ne comprends pas bien l'utilité du chapitre VIII sous forme de fiction qui, lui aussi, tombe dans les travers de la doctrine de la peur et du catastrophisme ambiant qu'il dénonce par ailleurs. Mais bon

Il montre qu'il y a huit mille ans (c'est-à-dire hier matin), la température moyenne du globe terrestre s'était rapidement accrue et qu'elle était de l'ordre de 2 à 3°C supérieure à celle d'aujourd'hui alors que les homo sapiens étaient bien peu nombreux et leurs activités industrielles inexistantes. Dans le même ordre d'idée, il explique que des calculs récents ont démontré qu'en hiver (hémisphère Nord), les vents d'Ouest, soufflant sur l'Atlantique Nord, alors plus chaud que les continents qui le bordent, transportent bien plus de calories que le Gulf Stream. L'importance de ce courant dans le climat doux de l'Europe en hiver avait donc largement été surévaluée. Le courant n'interviendrait que pour 40 à 60 % dans le tiédissement des hivers européens.

Il admet que le dérèglement climatique (du point de vue de l'homo sapiens, évidemment) est objet de confrontations. Alors qu'un très large consensus unit la communauté scientifique et industrielle sur la réalité du dérèglement climatique et sur la part de responsabilité humaine, les cris des catastrophistes et des scientifiques sèment le doute.

Les prophètes de l'Apocalypse [Voir le livre éponyme de Jean de Kervasdoué dans lequel celui-ci pourfend ceux-là] ont toujours eu de l'audience. Le mythe de la fin du monde structure nos mentalités : « Il n'y a rien à faire pour éviter la catastrophe, si ce n'est de tenter de faire la paix avec soi-même », disent-ils. Savoir que l'inéluctable a été hâté par notre insouciance [*] nous permet de nous mortifier, de nous faire du mal à peu de frais. Nombre d'écologistes catastrophistes – et notamment ceux de la deep ecology – affirment, sourire aux lèvres, que l'espèce humaine disparaîtra : bon débarras, car elle mérite son sort.

Pour récuser ces divins fâcheux, une autre église est apparue. Certains scientifiques se sont enchaînés au sommet de leur tour d'ivoire prônant un scepticisme radical. Les anti-catastrophistes ont donc extrait de toutes les publications scientifiques consacrées au dérèglement climatique, au fonctionnement et à l'histoire du climat, n'importe quel élément de doute, d'incertitude, pour démontrer que le phénomène n'est pas avéré, et que l'attitude sérieuse de l'homme pensant est plutôt de ne rien faire sans preuve. Le chevalier blanc du scientisme, enveloppé dans sa rationalité imperturbable, quête éperdument le Saint Graal de la preuve absolue, tandis que l'ange noir de l'Apocalypse excite les masses pour règner par la peur.

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

Dans la pratique, au-delà des pauses et des crises, il serait temps de reconnaître qu'on ne sait pas grand-chose de la situation actuelle tant les paramètres à prendre en compte sont nombreux et contradictoires et les moyens de modélisation incapables de les traiter. Les simulations présentées par des organismes comme l'IPCC [GIEC en français] ne peuvent fonctionner qu'avec un nombre réduit de données numériques, les capacités des ordinateurs actuels étant encore trop limitées. De plus, les mailles larges utilisées (250 km de côté en horizontal et vertical) ainsi que les profondeurs envisagées (300 m maximum pour les océans et 1000 m pour l'atmosphère) sont loin de permettre des mesures réellement objectivées et non porteuses d'a priori.

Sur la place du CO2 dans les mécanismes, l'auteur apporte des données. L'augmentation de la masse de dioxyde de carbone émise annuellement par l'activité humaine représenterait de l'ordre de 0,4 à 0,5 % de la masse totale de ce gaz. Cependant, l'effet cumulatif fait que la résultante massique aurait cru de 36 %, les temps d'absorption par les océans et les sédiments étant beaucoup plus lent que la vitesse de démission.

In fine, Frédéric Denhez conclut avec sagesse qu'on ne peut certes pas affirmer que l'activité humaine est responsable du réchauffement climatique, mais on peut dire qu'il est très probable qu'elle y participe.

[On notera ici que FD tombe dans le piège du catastrophisme ambiant. Il n'y a pas de « réchauffement climatique », mais un « changement climatique », ou encore, pour reprendre l'expression très juste de Jean-Louis Etienne, des « dysharmonies climatiques ». En effet, les mesures thermiques du satellite Terra montre, année après année, que chaque été, au Nord comme au Sud, il fait légèrement plus chaud ici et légèrement plus froid là. Or, la lutte contre le froid est autrement problématique que celle contre le chaud, ce qui est, hélas, passé sous silence.]

En conclusion, l'auteur que l'urgence est d'anticiper les mutations à venir afin d'éviter des drames humains et qu'il faut adapter nos sociétés à de nouveaux régimes climatiques, comme le firent les sociétés avant nous. La différence, et elle est de taille, c'est que de nos jours nous avons les moyens intellectuels, techniques et financiers pour le faire. Reste à trouver la volonté ?

[] = L'auteur de cette note de lecture ne se reconnaît pas dans cette affirmation. Les décideurs (politiques, économiques, sociaux) ne lui ont jamais demandé son avis. Il n'a donc pas pu faire preuve d'insouciance, bien au contraire*

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

Cet essai analyse à grands traits les changements de notre monde – mobilité, changement climatique, augmentation de la population, crise énergétique ... et mondialisation humaine symbolique, écologique et économique. Il explique comment l'agriculture peut devenir un acteur majeur du développement durable. Car l'agriculture, comme le vent, le soleil, les forêts, les marées, est renouvelable ; elle est liée au travail des hommes, à l'innovation des sciences, aux attentes de la société. Pour cela, il faut que les paysans, comme ils ont su le faire après 1870 et en 1960, reprennent confiance et proposent à la société un nouveau pacte, qui soit un pacte durable. Mais il faut, en contrepartie, que la société comprenne mieux le monde agricole, son immense besoin de reconnaissance et de respect.

Jean VIARD

Lettre aux paysans (et aux autres) sur un monde durable **L'aube – 2008 – 95 pages**

Voilà un petit opus (par le nombre de pages) tonique et salubre qui émerge de la morosité médiatique.

L'auteur annonce très vite son intention d'évoquer dans cette « lettre » le changement de l'agriculture au sein du changement de la société.

Sur l'étalement urbain, il constate que le culte résidentiel des villages ou des vieux quartiers induit une société avec des habitants dont nous savons où ils dorment, car c'est là qu'on les recense. Nous savons beaucoup moins où ils travaillent et où ils consomment, se rencontrent et se divertissent. Près de 70 % des gens ne travaillent pas dans la commune où ils dorment. Et comme chacun vote là où il dort plus que là où il travaille, le vote est souvent conservateur, pour préserver le silence, le calme, de bonnes écoles et une homogénéité sociale « confortable ». Quant aux grands projets, aux infrastructures et au développement ..., ce sont d'excellentes idées, amis ailleurs.

Jean VIARD se propose de remettre du sens, de la perspective, de l'horizon dans le discours public pour que les gens aient l'impression d'aller ensemble quelque part ; et pas seulement d'aller quelque part dans leur vie privée, leur travail, leurs amours

Face à la mondialisation, l'auteur constate que la France et l'Italie sont des pays qui ont vécu les dernières évolutions en reculant, en refusant d'affronter les réalités. Cet individualisme de liberté, rendu politiquement pessimiste, montre le travail à faire pour réenchanter notre société par des logiques de confiance et de projet. Il indique en même temps que le désarroi du monde agricole est en fait une part du désarroi général. Il n'est pas un cas particulier dans un océan de confiance et d'amour. Surtout il indique un espace vacant, celui du destin d'un horizon, à occuper pour que la société reprenne confiance.

S'adressant directement ensuite aux paysans, il écrit que, collectivement, on peut dire que nous avons le sentiment qu'il y aura toujours à manger, ce qui, d'une certaine manière, rend les agriculteurs moins évidemment utiles. On ne se nourrit plus à la ferme mais au supermarché. Ce recul de l'angoisse alimentaire (dans nos Pays en tout cas) se joue ainsi de la mise en paysage et en résidentiel des campagnes pour recomposer puissamment les relations urbain – rural.

Cette transformation du regard urbanisé sur les champs et l'aliment se lit aussi dans la montée du sentiment écologique. Ici encore, il y a bien sûr différents niveaux de lecture. La Terre une, petite, que nous voyons tous les soirs à la télévision pendant la météo, et sur laquelle l'humanité s'est maintenant réunifiée.

En bon sociologue, Jean Viard constate que l'électorat écologiste est plutôt typiquement féminin, diplômé et urbain, tandis que l'électorat comme celui de Chasse – Pêche – Nature et Tradition (non réductible aux paysans, évidemment) est plutôt masculin, assez peu diplômé et rural.

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES suite

On pourrait presque dire que les jeunes filles parties vers la ville, souvent poussées par leurs mères, ont donné à leurs propres filles un sur – sentiment écologique. « Un désir de propre » puis-sance deux, pourrait-on dire. Alors que ceux restés à la terre se sentent dépositaires d'un savoir local ancestral dont ils ont l'impression que la modernité des usages et les nouveaux savoirs les désapprop-rient.

Quant à faire l'Europe ensemble, faire monde commun, c'est parcourir chacun la part du chemin qui doit nous mener à une vision partagée des relations de l'homme, de la technique et de la nature. Aussi, réorganiser nos façons de produire et de vivre dans une logique de développement durable ne sera pas facile partout. Plus facile au Nord de l'Europe qu'au Sud, plus facile en ville qu'à la campagne.

Rappelant comment le monde paysan a été appelé (et il a répondu présent efficacement) à structurer la société française en 1870 et en 1960, l'auteur appelle à nouveau ce monde : comment réinventer un troisième contrat en partant à la fois de ce qu'attend la société et de la vie attendue par les paysans ? Tel est l'enjeu de prochaines années, tel est l'enjeu de votre avenir et de vos métiers. Mais pour y arriver, il faut que chacun comprenne et accepte le changement qui est en vérité déjà là et que, à partir de lui, chacun travaille à son projet et le propose aux autres.

Aujourd'hui il ne s'agit plus de stabiliser la République (1870), il ne s'agit plus de nous nourrir (1960) – toutes choses bonnes et bien faites : il s'agit de penser et d'organiser une agriculture durable, aux missions élargies.

La France est un Pays inventé par son Etat. C'est notre particularité, notre grandeur et notre limite – sans doute partagée avec la Russie. Et nous ne changerons pas de culture collective, même si certains ont rêvé, à une certaine époque, du modèle rhénan ou qu'aujourd'hui, le modèle anglo-saxon stimule les habitants de Neuilly. Et dans cette culture de l'Etat qui a fait la France, les paysans sont au centre pour des raisons historiques rappelées par ailleurs et du fait que ce sont les gardiens du territoire. A eux de profiter de cet avantage.

La société moderne est là, éducative et médiatique : il ne suffit plus d'être historiquement légitime ou de faire voter des lois – dont la plupart ne sont d'ailleurs pas appliquées. La société civile y a gagné en autonomie : c'est là qu'il faut se lancer dans la bagarre. La légitimité du monde paysan est chaque jour à reconquérir, comme le professeur dans sa classe ou le policier dans son quartier. Il faut débattre, faire appel aux intellectuels, aux scientifiques, combattre, communiquer

Appel aux paysans : un petit livre. Un grand projet.

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

La communication a connu deux révolutions : celle née de l'invention de l'imprimerie par Gutenberg en 1456 – qui a mis de siècles à concerner le grand public et fut longtemps au service exclusif des élites, véhiculant d'abord des connaissances et des idées -, et la révolution numérique que nous vivons aujourd'hui, foudroyante, sans contrôle, et qui est surtout un moyen de divertissement et de satisfaction rapide des désirs.

Dans cet essai percutant, on nous démontre que la révolution numérique contient en germe la ruine de la notion de projet, qui suppose la médiation du temps, et lui substitue celui de l'immédiateté. La technologie et l'économie raccourcissent en effet le délai entre l'expression des besoins ou des désirs et leur satisfaction. En résulte une discordance des temps, c'est-à-dire une désynchronisation des temps individuel et social qui fait exploser les rythmes fondant la vie en collectivité. Soumis comme nous le sommes au bombardement incessant des sollicitations externes, nous ne disposons plus des outils référentiels permettant de faire des choix : ni certitudes (religion, idéologie, politique), ni lieu, ni temps pour échanger avec les autres. Et l'Internet ? Objectera-t-on. Comble du paradoxe : plus la communication généralisée est exaltée dans notre société postmoderne, moins sa fonction médiatrice est prise en compte. Nous sommes gavés d'information et affamés de sens. Comment dès lors résister aux innombrables tentations dont nous sommes l'objet ?

L'avènement de l'ère de l'immédiateté ne risque-t-elle pas de nous ramener à des temps « anté-civilisés » ? En d'autres termes, n'est-elle pas en train de réveiller la bête qui sommeille en nous et que dix mille ans de civilisation avaient domestiquée ?

Pascal JOSEPHE

La société immédiate

Calmann – Lévy – 2008 – 250 pages

Le livre de PJ est un peu déroutant, tant il semble manquer de références historiques fiables. Quand il affirme que jusqu'à l'avènement de l'alphabétisation de masse à la fin du 19e siècle, la pratique de la lecture était encore limitée à une minorité socialement et culturellement privilégiée on suppose qu'il fait référence à la France, car dès la fin du 18e siècle – protestantisme oblige -, toute l'Europe du Nord (Ecosse, Pays Bas, Scandinavie ...etc..) sait lire !

N'en est-il pas de même quand on lit que « Servis par des professionnels opiniâtres et résolu, parfois jusqu'au sacrifice de leur vie, les médias se sont imposés dans la vie publique et dans l'inconscient du corps social comme garants des libertés collectives et individuelles. » Et bien, quand on voit l'état de non-pluralisme de la presse française et l'acharnement de type "Outreau", on peut être sceptique. Et quand on découvre « Les médias se sont dotés de chartes de déontologie, et les journalistes souscrivent à des codes stricts qui régissent leur activité », on reste pantois quand on connaît les énormes erreurs factuelles diffusées par les médias quotidiennement, les atteintes répétées à la vie privée, le penchant récurrent pour le catastrophisme et le sensationnel au détriment du pédagogique et de l'intelligence ...etc...etc...

Voyons néanmoins quelques apports du livre de Pascal Joseph.

Dans les Etats à régulation minimale, où la liberté d'entreprise est d'autant plus grande que l'intervention de l'Etat est limitée dans la vie sociale, les médias sont considérés comme un secteur d'activité comme les autres, où seules comptent la satisfaction du consommateur et la rentabilité de l'entreprise. Les médias n'ont pas de finalité culturelle ou éducative particulière, ne subissent pas de contraintes politiques directes, et ne bénéficient d'aucune aide financière.

Pour les sociétés où l'Etat a joué un rôle important dans la formation de l'identité nationale, la régulation – voire l'interventionnisme – s'exerce selon des modalités diverses, au double motif que le public des médias de masse se confond avec l'ensemble de la nation, et qu'il s'agit de contenus à fort impact émotionnel et à portée collective considérable (NDL : et pas dans le premier cas ?).

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

Or, selon PJ, les mass media n'ont plus d'autre choix que de placer dorénavant l'individu, en tant que tel, au cœur de leur problématique. Le temps de la communication verticale et unidirectionnelle, qui a fondé leur modèle et caractérisé leur fonctionnement est révolu. Le besoin inextinguible d'une satisfaction immédiate serait la raison de fonctionnement des mass media au détriment de la diffusion des idées, des connaissances et de l'information. Les media seraient condamnés à livrer des « datas » brutes pour laisser le consommateur analyser lui-même les conséquences de ce qu'il voit ou de ce qu'il entend (mais ce n'est pas tout à fait exact pour la presse écrite).

Plus loin, l'auteur nous entraîne dans les méandres de la surveillance et sur le fait que, prochainement, se seront des centaines de millions de caméras qui couvriront la planète pour notre sécurité. (NDL = Oui, sans doute, mais en ville !). On peut aussi se demander si l'individu ne considère pas désormais sa télévision comme un écran de contrôle lui permettant de vérifier que la situation est maîtrisée, et que les forces du bien sont à l'œuvre dans la jungle extérieure.

Sur la « révolte du pronétariat » [Voir l'ouvrage éponyme de Joël de Rosnay], PJ s'interroge sur le désarroi des mass media pour lesquels il est difficile d'admettre que des modes de communication échappant à toute intermédiation (Samizdats, réseaux comme l'Internet, Wikipedia), à toute autorité intellectuelle ou éthique puissent relever de la même symbolique que les médias chargés d'histoire, de gloire, et bénéficiant (en réalité, s'auto - accordant) d'une haute considération de leur utilité sociale

Concernant le contexte technologique, il observe que la création littéraire doit elle aussi prendre en compte les exigences d'une époque, sa superficialité et son évanescence. L'effacement des repères anciens, la réduction de l'Histoire à des sagas biographiques, la timidité du débat d'idées dans la sphère publique ont laissé libre cours à des modes passagères très médiatisées et sans autre cohérence que celle du renouvellement rapide de l'offre. Dans le domaine audiovisuel, l'auto - production d'œuvres tout aussi éphémères, in compris dans la sexualité privée exhibée, est à ranger dans cette catégorie.

Sur les positionnements qui devraient être les nôtres, on notera que PJ n'imagine pas ce que peut être « La culture du ET » et qu'ainsi, la personne de la société post-industrielle utiliserait simultanément les ressorts de la représentation (corps intermédiaires, par exemple) ET la participation directe (manifestation, forum hybride ...etc...). Que devient alors la démocratie, s'interroge-t-il à juste titre. Mais la démocratie n'est pas l'alpha et l'oméga de la vie sur Terre, pas plus que les mass media ...

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

En avril 1963, le futur Prix Nobel de physique Richard P. FEYNMAN est invité à l'université de Washington, à Seattle, pour donner des conférences sur les sujets généraux qui lui tiennent à cœur.

On y retrouve ce théoricien de haut vol parlant de science, bien sûr, mais surtout des rapports entre raison et foi religieuse, des soucoupes volantes, des phénomènes paranormaux, de la responsabilité des scientifiques face à l'humanité, de la confiance qu'on peut accorder aux hommes politiques. Derrière le scientifique perce le brillant causeur, le séducteur plein d'humour et de mordant, l'esprit libre.

Richard P. FEYNMAN

Vous y comprenez quelque chose, Mr Feynman ?

Odile Jacob – 2007 – 180 pages

Les titres des trois conférences sont :

- L'incertitude dans les sciences
- Incertitude et valeurs
- En cet âge si peu scientifique.

Attention, petit bijou. Morceaux choisis :

« Or, il importe de comprendre que ce pouvoir de faire des trucs nouveaux n'instruit en rien sur la façon de l'employer, qu'on s'en serve pour le bien ou pour le mal. Ainsi, nous sommes très heureux que la productivité s'accroisse, mais l'automation nous pose les problèmes que l'on sait. (...) Les bactéries sont bien mieux connues qu'avant et on guérit nombre d'infections, tandis qu'il existe aussi des laboratoires secrets où l'on tente d'inventer de nouvelles maladies inguérissables. Un moine bouddhiste m'a dit un jour à Hawaï : A tout homme est donnée la clé qui permet d'ouvrir les portes du ciel ; la même clé ouvre les portes de l'enfer. »

« Tel est le principe fondateur de la science : si une règle souffre une exception et si cette exception peut être confirmée par voie d'observation, il s'ensuit que cette règle est fausse. »

« Donc, plus spécifique est la règle, plus elle est puissante, plus elle est de nature à souffrir des exceptions, et plus il est intéressant et profitable de vérifier sa pertinence. »

« (...) C'est pourquoi, lorsqu'on entend parler de quelque chose de neuf qui a été fait quelque part par quelqu'un, on fait bon accueil à cette nouveauté et l'on s'abstient d'ergoter sur le pourquoi et le comment des dires de cette personne.

Les scientifiques, à la différence des artistes, font appel à une forme d'imagination qui est des plus intéressantes : la principale difficulté, en ce qui vous concerne, consiste à essayer d'imaginer quelque chose que vous n'avez jamais vu, qui s'accorde dans ses moindres détails à ce qui a déjà été vu, et qui diffère néanmoins de ce qui a déjà été pensé – cela tout en formulant une proposition qui ne soit pas vague mais précise. »

« Cette liberté de douter est de la plus haute importance dans les sciences, et elle l'est également, je crois, dans d'autres champs. (...) Seul celui qui sait qu'il ne peut être sûr de rien, me semble-t-il, a une chance d'améliorer telle ou telle situation ; et je revendique cette liberté pour les générations futures. »

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

« La civilisation occidentale perdure à mes yeux grâce à deux grands héritages. L'un est l'esprit d'aventure scientifique – le désir de s'aventurer dans un inconnu qui ne peut être exploré que pour autant que sa qualité de terra incognita est reconnue, l'admission de l'impénétrabilité de répondre à toutes les questions qu'il soulève, l'acceptation de l'incertitude généralisée : l'humilité intellectuelle, autrement dit. Le deuxième de ces grands héritages est l'éthique chrétienne en tant qu'elle nous invite à fonder tous nos actes sur l'amour, nous dit que tous les hommes sont frères, nous apprend à respecter l'individu et nous exhorte à l'humilité spirituelle. Or, si c'est deux héritages sont compatibles logiquement parlant, chacun sait que la logique n'est pas tout, le cœur ayant aussi ses raisons que la raison ne connaît pas. »

« Aucun gouvernement n'a le droit de s'ériger en juge de la véracité des principes scientifiques ni de décider en quoi que ce soit des caractéristiques des questions qui doivent être soumises à examen ; pas plus que les États ne devraient juger de la valeur esthétique des créations artistiques, contrôler les formes d'expressions artistiques ou littéraires ni se prononcer sur la validité des doctrines économiques, historiques, religieuses ou philosophiques. Ils devraient bien plutôt s'astreindre à préserver les libertés de leurs ressortissants afin que chaque citoyen de ce monde puisse apporter sa pierre au noble édifice de l'aventure et du développement humains. »

« L'homme de la rue est incapable de dire clairement ce qui, parmi la multitudes des possibilités envisagées, ne devrait en aucun cas advenir : il ne sait pas qu'il est impossible que tout ce qui est théoriquement possible se produise. (...) Dans toute l'histoire de la physique, cinq ou dix théories seulement se sont révélées vraies, et ce sont celles-là que nous préférons ; mais cela ne signifie pas pour autant que tout est faux : il y a toujours un tri à faire. »

« Les journalistes et les commentateurs de la presse écrite présupposent en majorité que le public est plus bête qu'eux et qu'il est donc incapable de comprendre ce qu'eux-mêmes ne comprennent pas ; or, c'est un présupposé grotesque. Je n'insinue pas ici que les membres de la profession journalistique seraient plus sots que Monsieur Tout Le Monde, je veux seulement dire qu'ils sont à certains égards plus bouchés que bon nombre de ceux qui n'exercent pas cette profession. » [NDL = Ça n'a pas changé !]

« Il existe des gens qui croient aux recommandations des astrologues. (...) Leurs prédictions reposent sur de minutieux calculs astronomiques, et elles seraient vraiment intéressantes si elles étaient vraies (...), les compagnies d'assurance ne manqueraient en fonction du nombre de passagers de ce genre que transporterait les avions. (...) Hélas, la question de savoir s'il y a ou non des jours favorables pour faire des affaires n'a jamais été tranchée »

Richard P. FEYNMAN est né en 1918 à Brooklyn. Armé d'un doctorat (Princeton 1942), et en dépit de sa jeunesse, il joua u rôle important dans le projet Manhattan à Los Alamos lors de la mise au point de la première bombe atomique.

En 1965, il reçut le Prix Nobel de physique aux côtés de Sin – Itero Tomanaga et de Julian Schwinger pour ses travaux sur l'électrodynamique quantique.

Educateur remarquablement compétent, il est aussi connu pour avoir, avec près d'un demi-siècle d'avance, annoncé les nanotechnologies, expliquant notamment à la fin des années 1950 «qu'un jour, on assemblera les atomes, comme dans un jeu de Lego, ce sera l'avènement du bottom – up ... ». Il est décédé en 1988 à Los Angeles.

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

L'énergie est au cœur des débats publics : hausses erratiques du prix de l'essence, craintes de la population vis-à-vis de l'industrie électronucléaire, inquiétude face aux rejets de gaz à effet de serre sont à l'ordre du jour.

La question de l'énergie a pris sur la scène publique une place de premier plan, car l'incidence des activités humaines sur le climat, qui n'était qu'hypothétique, a été reconnue avec certitude. L'approche sur les différents modes de production d'énergie dans le monde en a été bouleversée.

Synthèse de réflexions de physiciens lors de conférences organisées par la Société Française de Physique, l'édition présente de l'énergie dans le monde a été actualisée en fonction des dernières données disponibles ; traitant de façon neutre l'évolution prévisible de la demande énergétique, elle approfondit tous les aspects de la question, depuis les réserves connues à ce jour jusqu'aux nuisances des modes de production en passant par le coût du nucléaire ou des formes variées d'énergies dites renouvelables ...

Jean-Louis BOBIN, Hervé NIFENECKER, Claude STEPHAN
Société Française de Physique
L'énergie dans le Monde (Bilan & Perspectives)
EDP Sciences – 2007 – 125 pages

Attention, un physicien peut en cacher d'autres ...

Après R. Feynman et ses réflexions quasi-philosophiques, voici un ouvrage présenté avec la rigueur qu'implique une science « dure ». En 125 pages, l'essentiel est exposé et expliqué. Il faut absolument recommander ce livre aux politiques de tout poil ainsi qu'aux journalistes, cela éviterait aux uns et aux autres de raconter des bêtises.

Par fission, 1g d'uranium fournit dans une centrale nucléaire une énergie calorifique de 100 kWh ; par fusion (actuellement en Sol) 1g d'hydrogène engendre 180 000 kWh de rayonnement. Avec 100g de pétrole, de charbon ou de gaz, ou en condensant 1600 g de vapeur d'eau, ou en captant l'énergie solaire sur une surface de 1 m² pendant une heure on obtient 1 kWh !
 territoire de Nantes-Saint/Nazaire illustre l'équilibre entre les quatre bases économiques. L'impression de bien-être dégagé y masque pourtant le manque de spécificités lui permettant d'être compétitif à l'international.

Des régions européennes bénéficiaires de revenus, venant principalement des trois bases non productives, sont tentées de se désolidariser des mécanismes nationaux (Flandres, Catalogne, Lombardie...). A l'inverse, les métropoles plus productives (Paris, Londres, Madrid, Milan...), constatent une double fuite : celle des revenus créés sur place, celle des classes moyennes ; et une augmentation des populations « scotchées » par la pauvreté.

DU COTE DES FUTURS POSSIBLES

suite

Pour libérer une énergie de 1 kWh, il faut faire chuter dans une usine hydraulique 3 tonnes d'eau d'une hauteur de 100 mètres, ou exploiter dans une éolienne un volume de 20 000 mètres cube d'air arrivant à 60 km/h.

Quelques chiffres très précis pour remettre les pendules à l'heure.

L'état des consommations énergétiques dans le Monde en 2005 est tout aussi parlant et explicatif. Les consommations ont toutes été converties en GTep (Milliard de Tonnes d'équivalent pétrole) :

Charbon	2,93 GTep	027,9 % du total
Pétrole	3,84	036,5 %
Gaz naturel	2,47	023,3 %
Hydraulique	0,67	006,3 %
Nucléaire	0,63	006,0 %

Comme tout esprit ouvert le constatera, le total aboutit à 100 %. C'est-à-dire que les énergies dites renouvelables n'arrivent pas à trouver place dans le tableau, leurs pouvoirs énergétiques massiques atteignant au total 0,06 GTep, soit 0,6 % du total énergétique des cinq sources utilisées dans le Monde. Quant à la biomasse (essentiellement le bois de chauffage), les indicateurs fournis par différents Etats ne sont pas fiables ; l'estimation serait de l'ordre de 1 GTep.

Concernant les ressources prouvées (rappelons qu'il s'agit de ressources exploitables économiquement aux standards actuels et non pas de réserves hypothétiques ou spéculatives), les auteurs donnent les chiffres suivants – en tablant sur le rythme actuel de consommation - : charbon bitumineux (139 années), charbon sub-bitumineux (504), lignite (190), pétrole + GNL (41), gaz (91), uranium en REP (88), uranium en surgénérateur (10 000). Sur le plan spéculatif on peut ajouter les hydrates de carbone qui représentent un minimum de 1000 GTep et les schistes bitumineux et les sables asphaltiques (plusieurs centaines de GTep).

Pour les combustibles fossiles, les auteurs combinent les aspects énergétiques, les aspects environnementaux et les aspects économiques. Ils confirment que du pétrole, une fois passé le « peak oil », il en resterait jusqu'en 2125, au moins. Ils prennent évidemment en compte le rôle des gaz à effet de serre sur le climat, tout en privilégiant les travaux de l'IPCC et en ignorant ceux du SBSTA (étrange ...).

La combinatoire « Faibles émissions de CO2 x Niveau de vie élevé » donne le Japon comme élève modèle, ainsi que le Danemark. La France est en situation moyenne.

Sur l'énergie nucléaire, le problème spécifique des déchets radioactifs est traité en profondeur (à la fois pour les hypothèses de stockage que pour la durée dans le temps des isotopes). On notera les données suivantes ; un habitant de France rejette chaque année via les industries 2,5 T, dont 100 kg de déchets toxiques. A titre agricole : 6,5 T. A titre ménager 0,8 T. En CO2 : 7 T. En nucléaires : 900 g (demi-vie = 30 ans) ; 95 g (demi-vie = 10 000 ans maxi) ; 5 g (demi-vie = plusieurs milliers d'années).

Puis sont examinés les différents projets évolutifs : la classe des EPR, les réacteurs à métaux liquides, les réacteurs à gaz, les réacteurs à sels fondus (MSR), les réacteurs supercritiques (SCWR) ... et évidemment, la fusion nucléaire domestiquée (ITER) qui reste encore ... à domestiquer mais qui représente un rêve : énergie illimitée et pas de déchets !

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

Dans les chapitres suivants, les auteurs passent au crible des réalités les possibilités ou non de développement de fournitures d'énergies compatibles avec les besoins de l'humanité (hypothèse ONU = 9 milliards de terriens en 2050), les économies d'énergie et les améliorations de rendement à attendre, les coûts de transports prévisibles pour chaque type de vecteur, les conditions de stockage et de recyclage (transmutation) des déchets nucléaires, les évolutions potentielles des énergies dites renouvelables, sans oublier le cas particulier de l'hydrogène et des PAC (piles à combustible). Concernant ces dernières, il est mentionné leur adaptabilité à toutes demandes, une PAC pouvant être de dimensions très réduites ou très grandes. Pour les auteurs qui mettent en avant les difficultés techniques encore présentes aujourd'hui, l'hydrogène et ses différentes applications est une hypothèse séduisante, notamment pour les véhicules et les habitations : autonomie d'usage, variétés technologiques et pas de pollution.

En conclusion, les auteurs considèrent que l'électronucléaire – qui représente 6 % de la production d'énergie dans le Monde aujourd'hui – devra rester un pourvoyeur important d'énergie. Cette technique a l'énorme avantage de ne pas produire de gaz à effet de serre. Associée à une production massive d'hydrogène, elle pourrait aussi valablement résoudre les problèmes liés aux transports. Encore faut-il que l'énergie nucléaire devienne acceptable par l'opinion publique, en démontrant qu'un nouveau Tchernobyl est impossible et que le traitement des déchets est résolu. Il convient cependant de noter qu'en vertu des évolutions en cours et des inerties, la part du nucléaire dans la production mondiale d'énergies atteindra 25 à 30 % du total ... d'ici 2050.

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

Qu'y a-t-il de commun entre le coup d'État de Pinochet au Chili en 1973, les massacres de la place Tiananmen en 1989, l'effondrement de l'Union Soviétique, le naufrage de l'épopée de Solidarnosc en Pologne, les difficultés rencontrées par Mandela dans l'Afrique du Sud post-apartheid, les attentats du 11 Septembre aux USA, la guerre en Irak, le tsunami qui dévasta les côtes du Sri Lanka en 2004, le cyclone Katrina l'année suivante, la pratique de la torture partout et en tous lieux – Abu Ghraïb ou Guantanamo – aujourd'hui ?

Tous ces moments de notre histoire récente ont partie liée avec l'avènement d'un « capitalisme du désastre », répond l'auteure.

Approfondissant la réflexion militante entamée avec son best-seller No Logo, Naomi Klein dénonce l'existence d'opérations concertées dans le but d'assurer la prise de contrôle de la planète par les tenants d'un ultralibéralisme tout-puissant. Ce dernier met sciemment à contribution crises et désastres pour substituer aux valeurs démocratiques, auxquelles les sociétés aspirent, la seule loi du marché et la barbarie de la spéculation.

Naomi KLEIN

La stratégie du choc / La montée d'un capitalisme du désastre Léméac – Actes Sud – 2008 – 670 pages

Quand on commence la lecture de la Partie N°1 de l'ouvrage « Deux docteurs chocs », on se demande si NK n'est pas en train de réinventer l'eau chaude. En effet, Michel Juvet et William Dement, pour ne citer qu'eux, ont démontré depuis longtemps qu'en privant de sommeil un individu pendant 48 heures, on peut lui faire avouer n'importe quoi !

Cependant, les références proposées et les mises en lumière de travaux sur la privation sensorielle menées par des médecins sans scrupules et visant à provoquer chez le sujet, via l'absence de contacts avec le monde extérieur, une régression qui l'oblige à se replier sur lui-même, sont tout à fait convaincantes ... et horribles. A partir de là, on peut comprendre les cheminements des analyses de l'auteure dans les parties suivantes.

Dans « Le premier test » on apprend que la mission de Milton Friedman (Ecole de Chicago), figure emblématique de l'ultralibéralisme s'il en est, reposait sur un rêve : revenir à l'état de santé « naturel », celui où tout est en équilibre, celui d'avant les distorsions causées par les interventions humaines. Il envisageait de déstructurer les sociétés et de rétablir un capitalisme pur, purgé de toutes les ingérences – réglementations gouvernementales, entraves au commerce et groupes d'intérêts particuliers. C'était dans les années 1950. Il pensait avoir un terrain favorable avec l'arrivée au pouvoir de M. Thatcher en UK à la fin des années 1970, mais celle-ci n'était pas prête à tout brader ; il faudra le choc de la guerre des Falkland pour que l'opinion britannique accepte des mesures socio-économiques draconiennes. Mais ou Friedman fut sur le point de réaliser son rêve, ce fut dans le Chili de Pinochet. Las ... Si ce Pays échappa à l'effondrement économique total au début des années 1980, c'est uniquement parce que le dictateur chilien n'avait pas privatisé Codelco, société minière d'Etat nationalisée par Allende en 1971, spécialisée dans l'extraction du cuivre et qui représentait 85 % des revenus d'exportation du Chili.

Avec la Partie N°3 « Survivre à la démocratie », ouvre l'exemple thatchérien, on aborde les affres vécues par la Bolivie et par l'Argentine sous la férule du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale. C'est en 1982 que M Friedman rédigea les lignes essentielles qui résument le mieux la stratégie du choc : « Seule une crise, réelle ou supposée, peut produire des changements. Lorsqu'elle se produit, les mesures à prendre dépendent des idées en vigueur dans le contexte. Telle est notre véritable fonction : trouver des solutions de rechange aux politiques existantes et les entretenir jusqu'à ce que le politiquement impossible devienne politiquement inévitable. »

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

La partie N°4 s'annonce « Perdu dans la transition » on serpente dans les tactiques mises en œuvre pour amener des Pays aussi divers que la Pologne, la Russie ou l'Afrique du Sud ou l'Indonésie à utiliser « ce qu'il y a de mieux » aux yeux des expérimentateurs. [Nota = A propos de la Russie, on notera que des observateurs avisés avaient fait remarquer qu'on disposait de nombreux supports théoriques expliquant comment on passait du capitalisme au socialisme, mais qu'on n'avait rien expliquant le passage d'une économie administrée à une économie ouverte ...].

En 1992, Nelson Mandela fit la connaissance de chefs d'Etats européens lors du Forum Economique Mondial de Davos. Lorsqu'il fit valoir que le projet sud-africain n'était pas plus radical que le Plan Marshall mis en œuvre par les USA en Europe de l'Ouest dans les années 1940, le ministre des finances néerlandais balaya la comparaison d'un revers de main en expliquant doctement que c'était une époque révolue et qu'aujourd'hui, les économies étant interdépendantes dans la mondialisation, aucune économie ne pouvait croître en vase clos. Circulez ...

Avec « Des temps qui choquent, la montée d'un capitalisme du désastre » [Partie N°5], l'auteure nous emmène d'abord regarder comment s'est appliqué la thérapie de choc aux USA avant que ceux-ci ne décident d'aller l'expérimenter ailleurs. En dehors des grandes déclarations publiques et des séances de photos, G.W. Bush et son cercle d'intimes n'avaient nullement l'intention de se convertir au keynésianisme. Loin d'ébranler leur volonté d'affaiblir la sphère publique, les lacunes de la sécurité mises en lumière par les attentats du 11 Septembre 2001 les confortèrent dans leurs convictions idéologiques, et leurs intérêts personnels : seules les entreprises privées étaient assez brillantes et novatrices pour relever les nouveaux défis de la sécurité.

Naomi Klein estime qu'avec la Partie N°6 de son livre « *Irak, la boucle est bouclée* » on atteint le « surchoc ».

« En Irak, il ne s'agit pas de fortifier une nation, mais bien d'en créer une » expliqua – encore lui – Milton Friedman en justifiant le choix de l'Irak comme « modèle ». « Comme si le fait de s'acheter une nation arabe riche en pétrole à refaire de A à Z était, au 21e siècle, chose naturelle, voire un noble objectif. » C'est ainsi que la puissance de feu et de destruction de la première armée du monde fut mise au service de « stratégie du choc ». En contravention flagrante avec les lois de la guerre, qui interdisent les châtements collectifs, la doctrine militaire utilisée se targue de cibler non seulement les forces militaires, mais aussi la société au sens large, la terreur de masse étant, de fait, un des éléments déterminants de la stratégie.

L'auteure a intitulé la Partie N°7 « La zone verte mobile ». Pour résumer, on citera Hein Marais, écrivain Sud – Africain : « Débarrassons-nous de l'éternelle fiction voulant que les désastres frappent sans faire de discrimination – qu'ils aplatissent tout ce qui se trouve sur leur passage avec un mépris « démocratique ». Les fléaux ciblent les dépossédés, ceux qui sont contraints de faire leur vie dans la trajectoire du danger. Le Sida ne fait pas exception à la règle. » Les conséquences de l'ouragan Katrina, non plus

Si le complexe du capitalisme du désastre ne déclenche pas délibérément les cataclysmes dont il se nourrit (à l'exception notable de l'Irak), de nombreuses preuves montrent que les industries qui le composent font des pieds et des mains pour que les désastreuses tendances actuelles se poursuivent sans qu'on y change quoi que ce soit.

La conclusion du livre se nomme « Quand le choc s'essouffle ». Naomi Klein prend acte que, ici et là, des résistances se font jour localement, organisées ou improvisées, laissant aux croyants quelques échappées éthérées dans le sublime, analysant de mieux en mieux comment la croisade corporatiste tente d'augmenter sans cesse les chocs d'un cran, et proposant des alternatives. Après lecture du livre de N.K., on aimerait le croire ...

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

Peut-on encore croire aux pouvoirs des territoires, de la commune à l'Europe, en passant par les intercommunalités, les départements, les régions, les États, alors que les sociétés s'en affranchissent de plus en plus dans les comportements individuels comme dans les aspirations collectives ? Quels nouveaux défis sont posés aux mondes politiques des territoires (élus, administrateurs et techniciens, citoyens) par la mobilité, les réseaux, la pluralité territoriale, l'étalement urbain, la mondialisation ? Comment faut-il concevoir désormais le rôle des territoires dans l'action publique, quelles qu'en soient les échelles, dans un monde qui a tant changé ?

En développant la thèse interterritoriale, cet essai apporte des réponses, tant théoriques que concrètes, scientifiques que politiques, qui interpellent tout le champ des sciences sociales, et au-delà, les citoyens territoriaux que nous sommes. Partant de constats critiques que chacun de nous peut faire, il renouvelle la pensée de l'espace géographique, notamment à travers la notion de tiers espace, fait le point de vingt ans de politiques territoriales en France, et esquisse l'agenda de l'interterritorialité en actes.

Martin VANIER

Le pouvoir des territoires, essai sur l'interterritorialité Economica – Anthropos – 2008 – 162 pages

En commençant cet essai par une description de ses modes de transport utilisés depuis une semaine, M. Vanier indique d'entrée la dimension personnifiée de ce terme "d'interterritorialité". En plus de cette mobilité physique, les télécommunications et la multi-résidence participent au métissage culturel, à l'appartenance à plusieurs réseaux sociaux pour un individu, à la singularité de notre trajectoire de vie.

Cette approche personnalisante s'élargit rapidement pour intégrer une démarche liée à la géographie politique. Le rapport entre sociétés, pouvoirs et territoires rencontre des mutations profondes. Le dernier de ces trois termes, territoire, nécessite d'être défini ici : « un espace socialement construit et approprié au point de constituer en même temps un référent identitaire, un cadre de régulation et un périmètre pour l'action publique ».

L'intérêt communautaire, l'autonomie territoriale, les mailles pertinentes (quelle articulation : Etat, département, intercommunalité ou Europe, région, pays, communauté urbaine ?) sont autant de notions en débat qui nécessitent une réflexion sur le territoire politique, d'autant plus que celui-ci semble revenir à la féodalité. A l'inverse, les territoires sociaux et économiques entrent dans une nouvelle ère alliant connexions multiples, médiation souple entre sphères privées et publiques, et combinaison stratégique de multiples lieux. « Partout où il y a le flux, il y a potentiellement interterritorialité, qu'il s'agisse de courants marchands, de mobilités habitantes quotidiennes, de migrations intercontinentales, de circulations touristiques, ... ».

Les aires urbaines ont été définies d'après les bassins d'emplois, soit une entité statistique prenant en compte uniquement les migrations domicile-travail hors commune avec le critère de 40% de ces navettes vers le pôle urbain. Au regard de cette méthode, M.V. interroge la pertinence du découpage national en territoire vécu, où le bassin de vie est de plus en plus dépassé par le comportement labile de ses résidents. Seul le territoire politique local y trouve une certaine légitimité depuis les années 1970 avec le « vivre et travailler au pays », puis renforcée par la décentralisation, et sublimée par les lois des années 1990 sur l'intercommunalité.

Cette réflexion s'intéresse plus particulièrement à la périurbanisation, qui progresse jusqu'à se confondre avec la métaruralisation en certains espaces. Ce périurbain s'affiche comme la nouvelle forme spatiale caractérisée avec sa position intermédiaire, ses formes et fonctions hybrides (résidence, commerce, activité, paysage, loisirs, agriculture...). Néanmoins, les collectivités territoriales n'ont pas réussi à maîtriser ce tiers-espace, qui remet en cause le couple ville-campagne, base de leur légitimité.

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

En 2004, la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) a laissé sa place à la DIACT (Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires). Malgré cette nouvelle dimension de compétitivité affichée, l'interdépendance des territoires se vérifie de plus en plus avec la multiplication des contrats territoriaux et des syndicats à vocations techniques (eau, déchets, transports, télécommunication...). Les gestionnaires des réseaux bénéficient alors d'une large capacité d'action, inscrite dans une économie libérale et capitaliste, tendant à se surimposer aux élus des collectivités territoriales.

Face au manque de considération de l'expression des citoyens-usagers dans ce contexte, des systèmes d'échanges locaux se constituent pour retrouver un sens dans les services utilisés. Le courant de l'économie sociale et solidaire, qualifié de tiers-secteur, reflète cette tendance. Le citoyen n'y est pas seulement consommateur mais aussi responsable, tel qu'à travers de la garde d'enfants, de l'auto-partage, du tourisme solidaire... autant d'actions liées à la pratique de plusieurs territoires.

A une échelle plus globale, M.V. poursuit en présentant également des formes politiques allant dans le sens de l'interterritorialité, à savoir : le fédéralisme, la coopération métropolitaine (exemple du réseau Loire-Bretagne associant Brest, Rennes, Angers, Nantes et Saint-Nazaire), et le programme européen Interreg (favorisant la coopération interrégionale et surtout transfrontalière).

Cette « diagonale locale planétaire » invite à une dynamique de dépassement des territoires. Dans ce sens, l'auteur propose une « prospective de l'espace interterritoriale » se basant sur les types de pouvoirs dans les relations entre les territoires, et leur articulation des échelles du local au global. M.V. considère trois champs des possibles :

- Le processus, soit la mise en mouvement d'un collectif pour agir
- Le contexte, soit les déterminants faisant l'inertie, la spécificité, et la pérennité du territoire
- La position, soit la situation spatiale et la configuration géographique où s'exercent l'interterritorialité

Plusieurs tendances lourdes sont ainsi dégagées : la banalité de la mobilité à grande distance, le goût pour la pluralité des territoires vécus, le vote comme base démocratique territorialisée, l'emprise des réseaux techniques, les métropoles concentrant de forts pouvoirs locaux... L'interterritorialité en tant que telle fait office de rupture probable, pour peu qu'elle soit prise en compte !

BIBLIOGRAPHIE

Dominique MÉDA Philippe MOATI	Au - delà du PIB L'économie des bouquets (marketing)	Flammarion L'Aube
Blandine ANTOINE Catherine AUBERTIN	Le tour du monde des énergies Les marchés de la biodiversité	Lattès IRD
Marc FOGLIA Philippe CURY	Wikipedia : media de la connaissance démocratique ? Une mer sans poissons	FYP Calm-Lévy
Geoffrey DELCROIX Jacques BICHOT	Le choc des identités Urgence retraite	Futuribles Seuil
Worldwatch Institute Pap NDIAYE	State of the World 2008 La condition noire	W.I. Calm-Lévy
Laurence ROULLEAU Mark LEONARD	La nouvelle sociologie chinoise Que pense la Chine ?	CNRS Plon
Laurent CABROL Alessandra BENUZZI	Et la Terre s'en sortait toute seule ... La fusion nucléaire	Ch. Midi Belin
Mick O'HARE Cyrille BAUDOIN	Comment fossiliser son hamster ? Les créationnistes	Seuil Syllepse
Paul KRUGMAN Sylvie BRUNEL	L'Amérique (USA) que nous voulons A qui profite le Développement Durable ?	Flammarion Larousse
J-Claude GUILLEBAUD J-Pierre DEROUDILLE	Le commencement d'un monde Le vin face à la mondialisation	Seuil Dunod

http://archive.timesonline.co.uk	<i>Deux siècles (1785 => 1985) en ligne !</i>
www.disasterscharter.org	<i>Charte internationale Espace et Catastrophe majeures</i>
www.cstb.fr	<i>Centre Scientifique et Technique du Bâtiment</i>
www.fao.org/nr/water	<i>Aquastat (Eau dans le Monde)</i>
www.curia.europa.eu	<i>Décisions de la CJCE</i>
www.robinstoits.org	<i>Les ondes (néfastes ?) des antennes relais</i>
www.babyloan.org	<i>Micro – crédits du Nord pour le Sud</i>
www.algues-armorique.com	<i>Forum et recettes</i>

Travaux de Recherche

- Nouveaux thèmes de recherche :
« Sécurités & Libertés / Libertés & Sécurités »
« Bretagne 2040 »

Conférences

- Jeudi 11 Décembre 2008 de 14h30 à 16h30
Cinéma « Vers le large » de Dinan – Route de Dinard
« Vieillesse, atout ou handicap ? »
Avec Dominique BURONFOSSE, gériatre.
- Vendredi 06 Mars 2009 de 18h00 à 20h00 à Lorient :
« Formation tout au long de la vie : le faire plus qu'en parler »
Avec Jean-François ZOBRIST – P-DG de la société FAVI (Somme)
- Vers fin Avril 2009 – Lieu à déterminer
« Economie mondialisée, répartition des richesses, inégalités :
Qui et où est le Robin des Bois d'aujourd'hui ? »

Colloque

- Les actes du colloque « Capitalisme, Libéralisme, Altermondialisme » sont parus et accessibles gracieusement sur le site www.futuroouest.com
- Ils comprennent notamment les contributions de Valérie CHAROLLES, Guillaume DUVAL, Thomas CHAUDRON, Jean-René DUFIEF et Liam FAUCHARD, ainsi que des commentaires sur les sondages ex-ante et extemporané réalisés.

Formations

- *Initiation à La Démarche Prospective - Lorient*
28 Novembre 2008
30 Janvier 2009
27 Mars 2009